

RAPPORT ANNUEL SUR LA FAUNE 2018

AVEC STATISTIQUES DE LA CHASSE ET
DES DOMMAGES CAUSÉS PAR LA FAUNE



TABLE DES MATIÈRES

Préambule	3	Espèces protégées	25
ÉVÉNEMENTS CLÉS DE L'ANNÉE 2018	4	Grands carnivores	25
SUIVI ET GESTION DE LA FAUNE	6	Lynx	25
Prévention et indemnisation des dommages	7	Loup	26
Situation globale	7	Autres espèces protégées	26
Situation en forêt	7	Grand Tétras	26
Espèces chassées	8	Castor	27
Cerf	8	Chauves-souris	28
Chevreuril	10	Amphibiens et reptiles	29
Chamois	12	Invertébrés	30
Sanglier	14	Autres oiseaux et mammifères	31
Bouquetin	16	ADMINISTRATION DE LA CHASSE	33
Lièvre brun	17	Nouveaux chasseurs	34
Blaireau	19	Permis délivrés	34
Bécasse	21	ANNEXE : ANIMAUX PÉRIS	35
Tétras-lyre	22		
Grand Cormoran	23		
Autres espèces chassables	24		

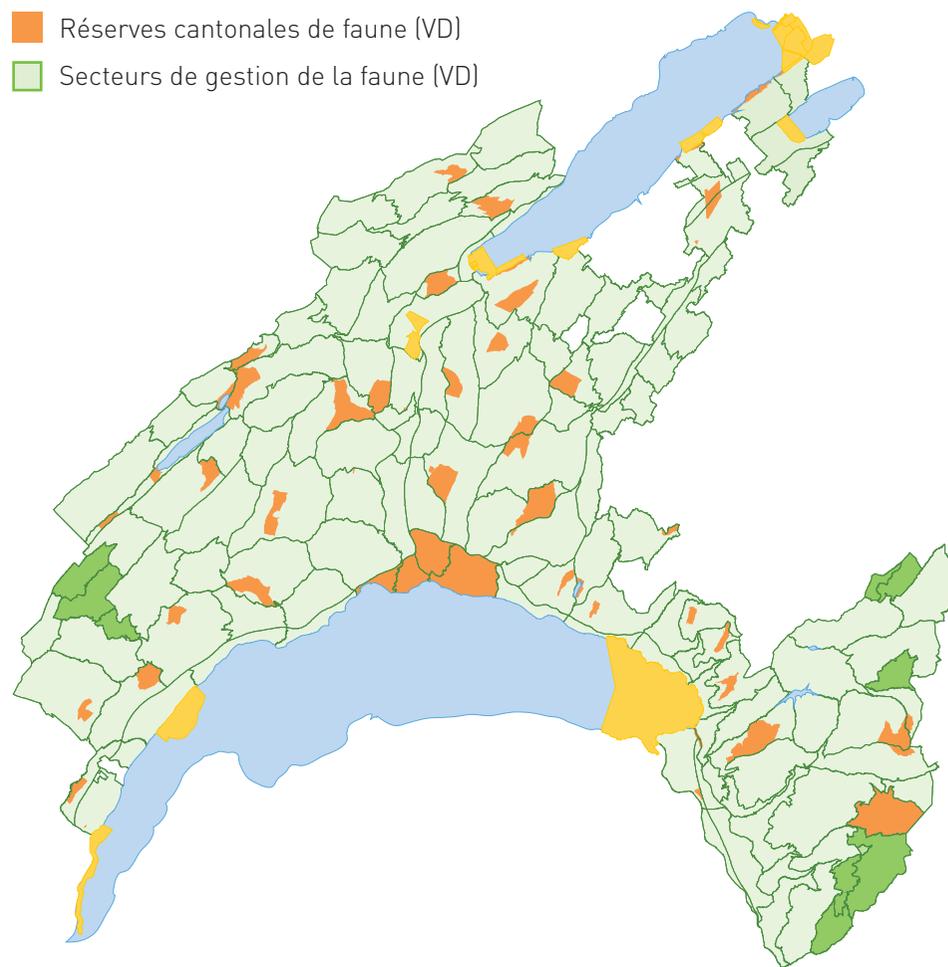
PRÉAMBULE

Le rapport annuel sur la faune poursuit sa mue, avec un graphisme épuré, conçu et réalisé par un professionnel. Les changements qui ont débuté en 2016 portent également sur le contenu, avec des informations plus étoffées, sur une plus grande gamme d'espèces.

La vocation du rapport annuel reste cependant la même, à savoir de présenter les principaux résultats des activités conduites par la division Biodiversité et paysage ainsi que ses partenaires en matière de gestion de la faune. Le rapport résume les statistiques clés en matière de chasse, de mortalité routière et aussi d'actions de sauvetage et de conservation. Il ne vise pas l'exhaustivité, mais donne un aperçu de la situation de la faune dans notre canton, des dommages que certaines espèces occasionnent et des mesures prises pour améliorer l'équilibre entre l'homme et la nature.

Secteurs de gestion de la faune, réserves de faune cantonales et nationales

-  Districts francs fédéraux (CH)
-  Réserves d'oiseaux d'eau et migrateurs d'importance nationale et internationale (CH)
-  Réserves cantonales de faune (VD)
-  Secteurs de gestion de la faune (VD)



ÉVÉNEMENTS CLÉS DE L'ANNÉE 2018

Le sanglier en croissance

Le sanglier est l'espèce sauvage ayant connu durant ces vingt dernières années la plus forte expansion en Suisse et dans les pays limitrophes. Cette progression s'est accompagnée de difficultés croissantes : dommages agricoles, dégradation des propriétés privées, accidents de la route, colonisation des espaces urbains et risques sanitaires, et pour corollaire des tensions élevées entre les personnes concernées. Dans le canton de Vaud, comme dans les cantons riverains, l'aire de répartition du sanglier s'est étendue depuis quelques années aux zones d'estivage. L'espèce est également présente sur tout le plateau, y compris aux abords immédiats des agglomérations. Pour enrayer la recrudescence des dommages commis par cette espèce, un plan de gestion du sanglier a été établi pour la période 2017-2021. Il a été approuvé par la cheffe du Département du territoire et de l'environnement le 6 octobre 2017. Dans le même but, le cadre législatif a été également modifié, en particulier le règlement cantonal sur la faune, le plan de tir annuel et le concordat intercantonal sur l'exercice et la surveillance de la chasse.

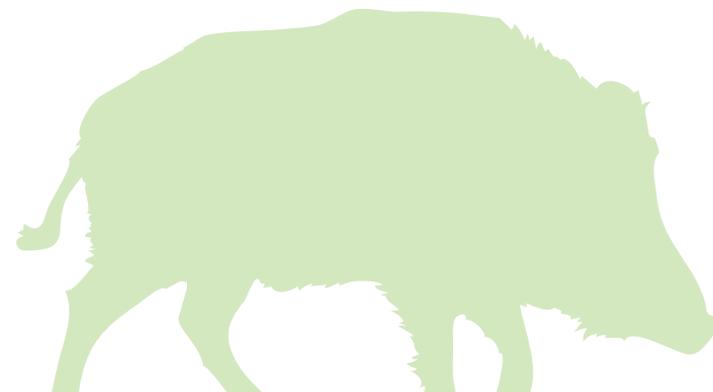
Les mesures mises en œuvre les plus importantes sont les suivantes :

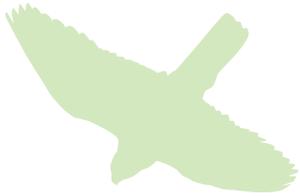
- un soutien financier et un conseil accrues pour la pose et l'entretien des clôtures ;
- l'extension des heures et de la durée de chasse, ainsi qu'une diversification des modalités de chasse ;
- dans les zones à risque, l'ouverture de la chasse et/ou de la régulation à tous les milieux, mais de manière nuancée selon que l'on soit dans un espace protégé ou pas.
- la mobilisation des surveillants de la faune permanents et des auxiliaires pour réguler les effectifs dans les zones peu ou pas chassées.

Protection des sites naturels et prévention des dérangements de la faune sauvage

Dans plusieurs sites à haute valeur naturelle, la seule gestion, même optimisée, ne suffit à assurer la conservation à long terme des espèces et du milieu. En effet, l'attractivité que ces sites exercent sur le public qui vient s'y ressourcer peut se révéler dommageable pour le milieu ou certaines espèces sensibles. Une augmentation des dérangements a ainsi pu être observée en parallèle à l'accroissement de la population et au développement du matériel sportif qui facilite la pratique de certaines activités ou permet l'accès à des zones éloignées. Des mesures de restriction ou de canalisation du public deviennent aujourd'hui nécessaires. Dans ce contexte, les démarches suivantes ont été réalisées en 2018 :

- poursuite de la procédure de classement du Creux du Van ;
- balisage hivernal du Noirmont ;
- Poursuite du projet de zones de tranquillité pour la faune sauvage des Alpes vaudoises.





Classement du Creux du Van: la décision et le plan de classement du Haut Plateau du Creux du Van ont été mis à l'enquête publique en 2018 et ont suscité une centaine d'oppositions environ. Après plusieurs rencontres et discussions avec les opposants, des modifications ont été apportées au dossier et soumis à enquête complémentaire en novembre 2018. Ces modifications portaient sur les éléments suivants :

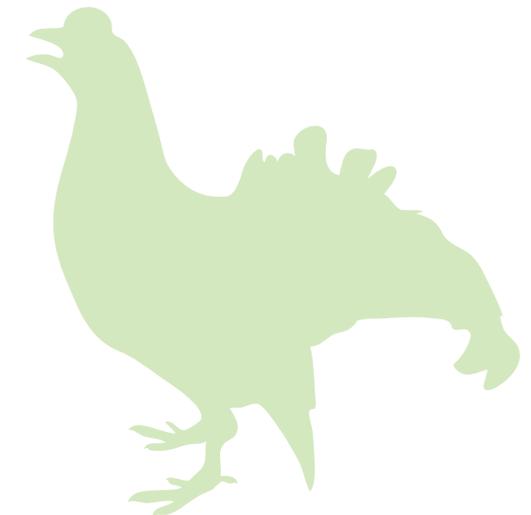
- remplacement de l'interdiction totale de l'escalade par l'autorisation de deux voies d'escalade hors des périodes de nidification des oiseaux ;
- introduction d'un délai de deux ans pour l'établissement d'un catalogue de mesures nature en collaboration avec le canton de Neuchâtel ;
- clarification du règlement concernant la limitation des possibilités de dérogations, le balisage des sentiers, l'ensemencement et la possibilité pour le département de décider des mesures de protection en cas d'absence d'accord.

Trois oppositions ont été déposées par des ONG et sont en cours de traitement.

Balisage du site du Noirmont: site de protection de la faune sauvage d'importance fédérale. Le balisage hivernal a été mis en place selon les normes de la Confédération relatives à la signalisation des aires protégées et a été opérationnel dès le début de l'hiver 2017/2018. Des actions de sensibilisation du public ont été entreprises par le parc naturel régional du Jura vaudois aux cols de la Givrine et du Marchairuz. Elles ont été complétées par des actions menées par les surveillants permanents de la faune, plutôt sur le versant franco-suisse du site fédéral. Les nouveaux itinéraires ont cependant fait l'objet de plusieurs critiques et une interpellation a été déposée auprès du Grand Conseil vaudois en janvier 2018. Dans sa réponse, le Conseil d'Etat a relevé que le développement des activités hivernales impliquait une sensibilisation et des efforts importants des usagers dans des sites à enjeux particuliers pour la faune, que le plan de gestion des activités de sport, tourisme et loisirs dans le

district franc du Noirmont avait fait l'objet d'une démarche participative de 3 ans impliquant les représentants des communes et différents groupes d'intérêt, dont plusieurs acteurs touristiques actifs sur le périmètre. Il est prévu de procéder à un bilan à la fin de l'année 2019.

Zones de tranquillité pour la faune sauvage dans les Alpes vaudoises: pour une meilleure cohabitation entre l'homme et la faune. La mise en place de zones de tranquillité grâce à des solutions négociées avec les acteurs de la région a démarré dans l'est du canton en 2017, en coordination avec le Plan directeur régional des Alpes vaudoises. Après deux ateliers participatifs conduits en 2017, un 3^e atelier a eu lieu en avril 2018, suivi de séances de travail en bilatérales avec des guides de montagne, les milieux représentant l'escalade, ceux représentant le vol libre et les organisations de protection de la nature. Les périmètres ont été délimités et les dispositions établies. Le projet sera mis en consultation publique en 2019.



SUIVI ET GESTION DE LA FAUNE

PRÉVENTION ET INDEMNISATION DES DOMMAGES

ESPÈCES CHASSÉES

ESPÈCES PROTÉGÉES

Grands carnivores

Autres espèces protégées



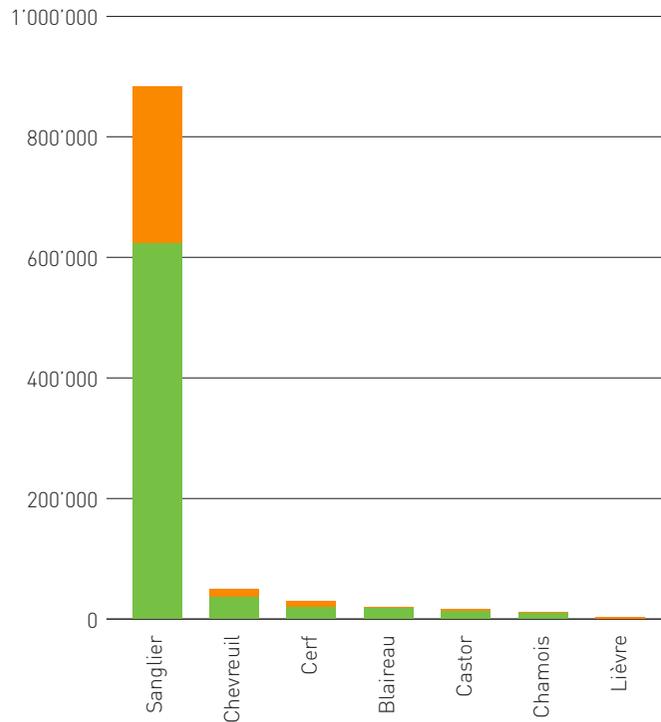


SITUATION GLOBALE 2018 (CHF)

	Agricole	Forestier	Total
Prévention	286 670	159 257	445 928
Indemnisation	725 895	0	725 895
Total	1 012 566	159 257	1 171 823

SITUATION DANS L'AGRICULTURE PAR ESPÈCE 2018 (CHF)

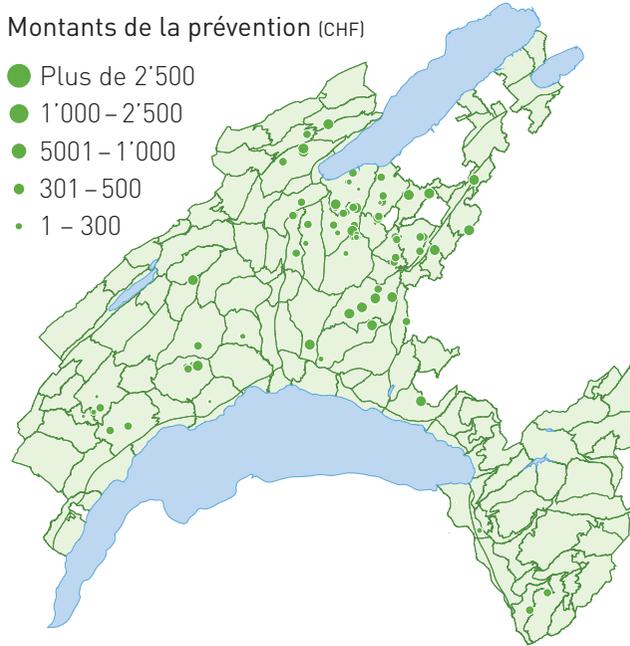
■ Prévention ■ Indemnisation



SITUATION EN FORÊT 2018

Montants de la prévention (CHF)

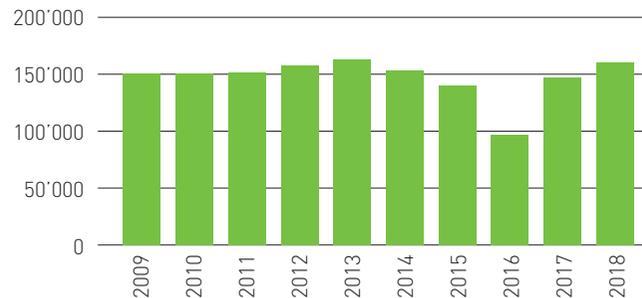
- Plus de 2'500
- 1'000 - 2'500
- 5001 - 1'000
- 301 - 500
- 1 - 300



Prévention des dommages causés par les ongulés

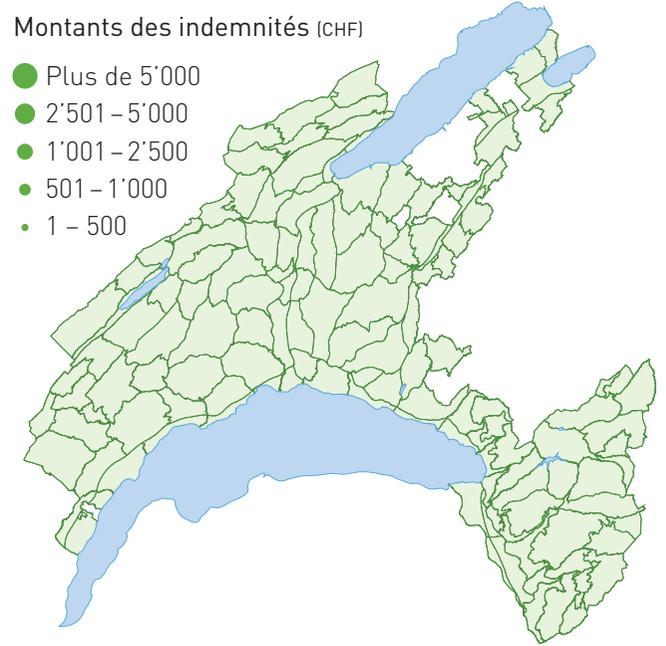
Mesures de prévention des dommages pouvant être prises, sans distinction d'espèce : protections individuelles, enduits de protection ou encore clôtures.

Total 2018: CHF 159'257.-



Montants des indemnités (CHF)

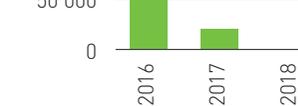
- Plus de 5'000
- 2'501 - 5'000
- 1'001 - 2'500
- 501 - 1'000
- 1 - 500



Indemnisation des dommages causés par les cerfs

Les montants indemnisés concernent uniquement les dégâts d'écorçage et de frayure provoqués par le cerf dans les peuplements réguliers d'épicéas plantés avant 1995.

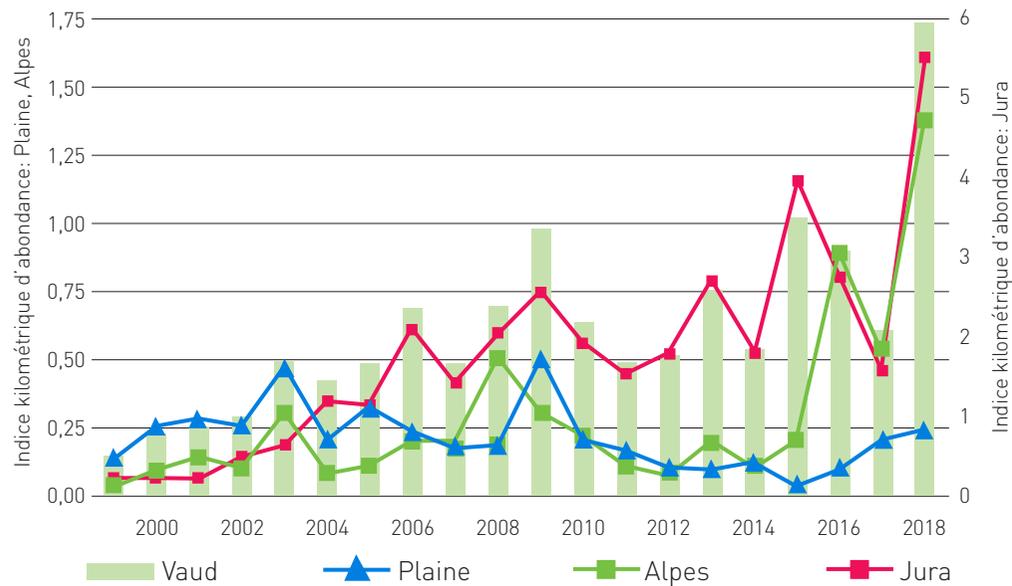
Total 2018: CHF 0.-





Effectifs

En 2018, comme les autres années, les effectifs de cerfs estimés sur la base de comptages ou comptés, diffèrent entre les Alpes, la Plaine et le Jura.



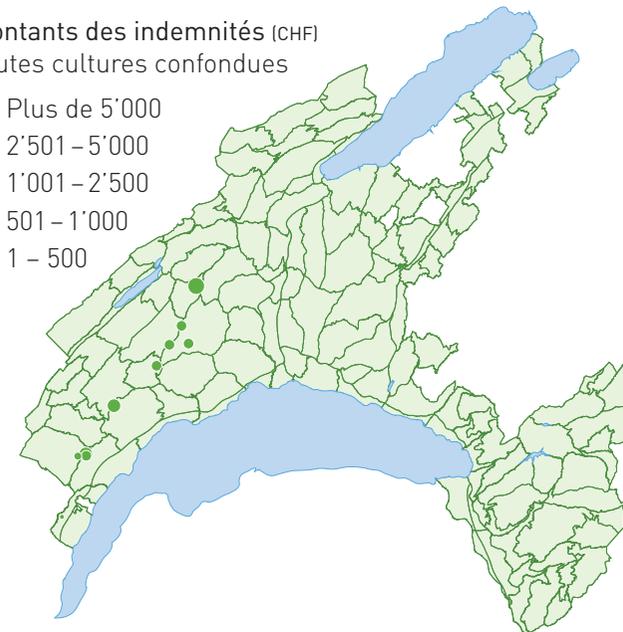
Prévention et indemnisation des dommages aux cultures, prairies et pâturages

Répartition des dommages indemnisés, toutes cultures confondues.

Montants des indemnités (CHF)

Toutes cultures confondues

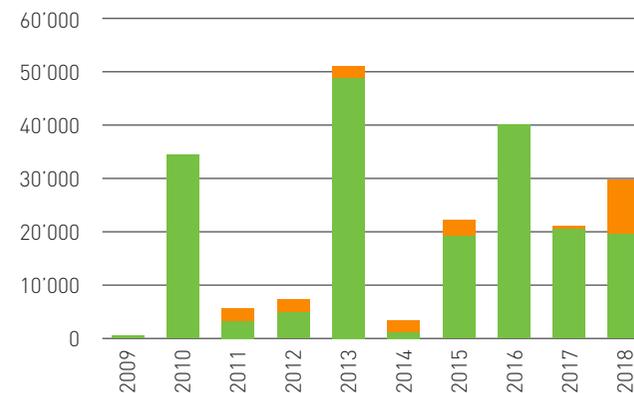
- Plus de 5'000
- 2'501 - 5'000
- 1'001 - 2'500
- 501 - 1'000
- 1 - 500



Cultures touchées



Evolution des montants de prévention et d'indemnisation, toutes cultures confondues



Total prévention 2018:
CHF 10'224.-

Total indemnisation 2018:
CHF 19'504.-

- Prévention (CHF)
- Indemnisation (CHF)



Plan de tir et prélèvements, tirs de gestion

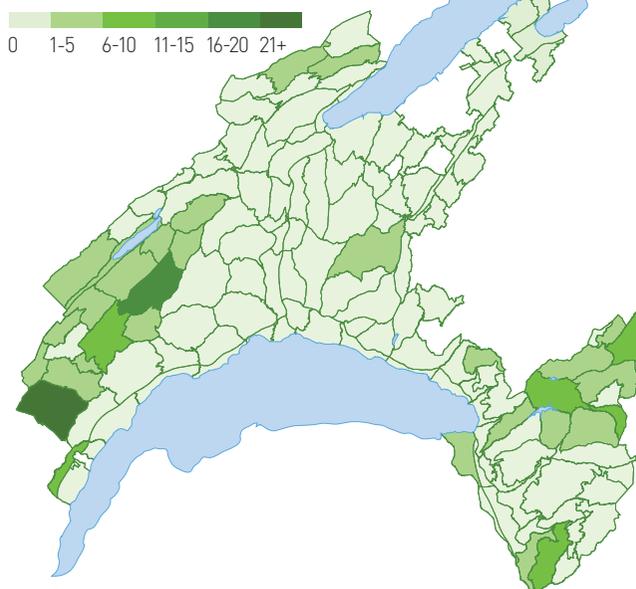
Plan de tir 2018

- Total des attributions 2018: 206 cerfs dont
- 70 pour la chasse en équipe dans les Alpes
 - 118 pour la chasse en équipe dans le Jura
 - 18 pour la chasse individuelle

Répartition des prélèvements par la chasse

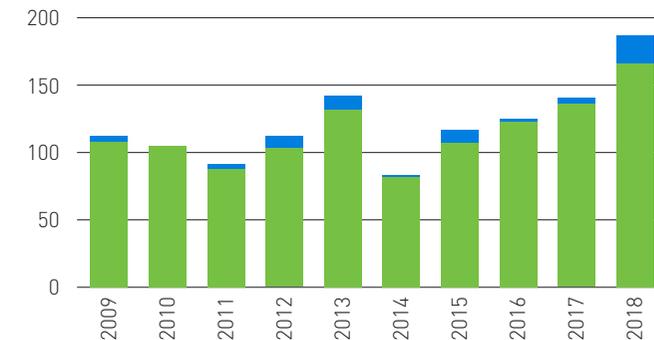
	Nombre	Proportion
Mâle	33	20%
Femelle	60	36%
Faon et animal d'une année	73	44%
Total des prélèvements 2018: 166 cerfs		

Chasse 2018-2019



Tirs de chasse et de gestion

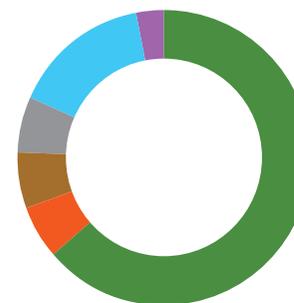
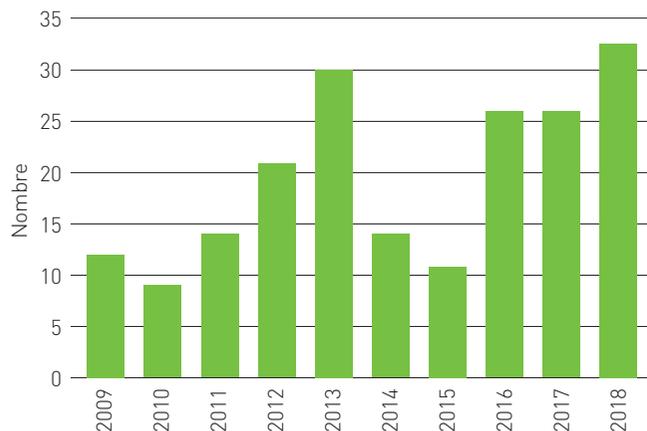
■ Prélèvements par la chasse ■ Tirs de gestion



Total tirs de gestion 2018: 21 cerfs

Autres causes de mortalité

Total 2018: 33 cerfs
Cause principale: trafic automobile



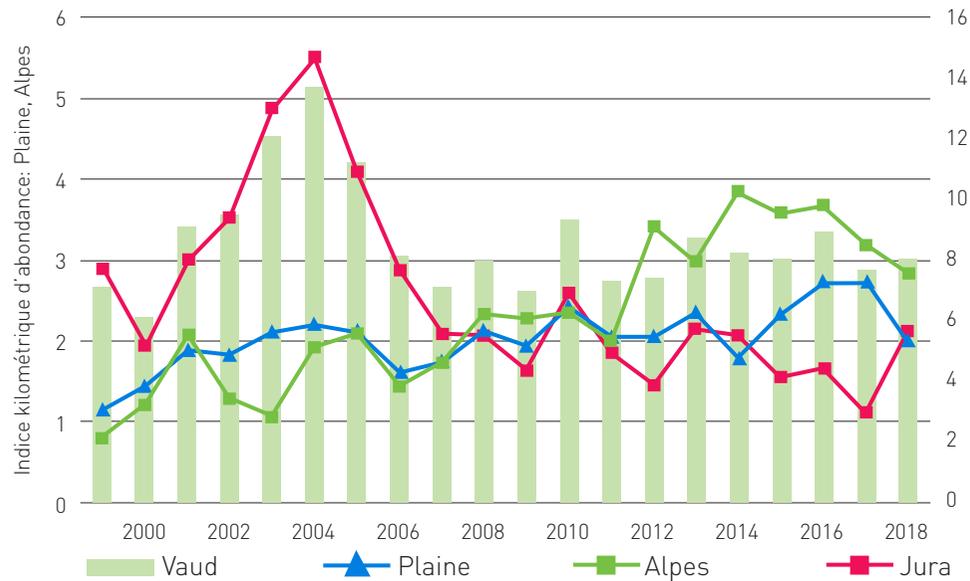
Causes de mortalité

- Trafic automobile 21
- Age, maladie, faiblesse 2
- Proie de loup 2
- Blessure par balle 2
- Autre accident, avalanche, chute 5
- Autre cause 1



Effectifs

En 2018, comme les autres années, les effectifs estimés de chevreuils diffèrent entre les Alpes, la Plaine et le Jura.

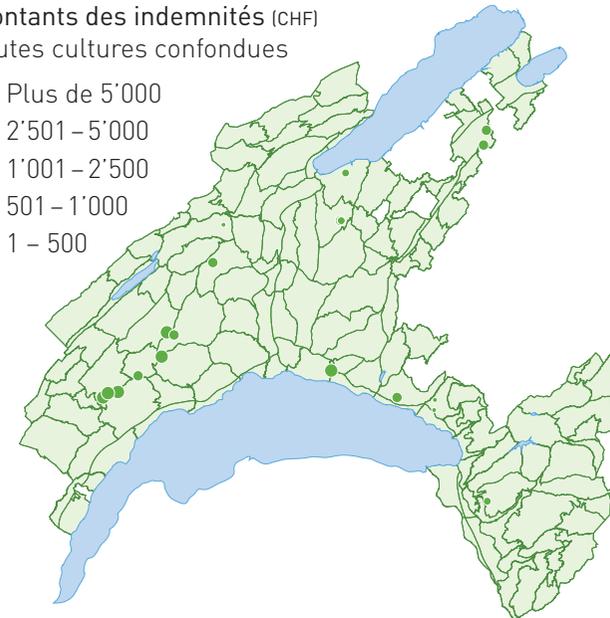


Prévention et indemnisation des dommages aux cultures, prairies et pâturages

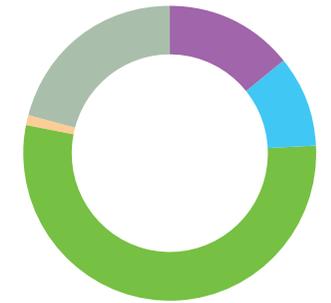
Répartition des dommages indemnisés, toutes cultures confondues.

Montants des indemnités (CHF) Toutes cultures confondues

- Plus de 5'000
- 2'501 – 5'000
- 1'001 – 2'500
- 501 – 1'000
- 1 – 500

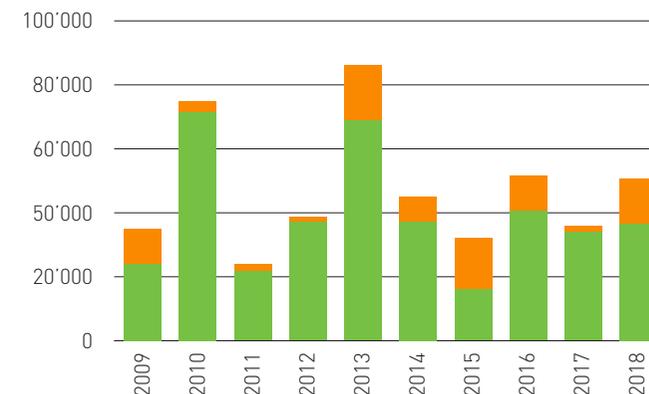


Cultures touchées



- Culture maraîchère 13%
- Vigne 10%
- Céréales 54%
- Culture fruitière 1%
- Autres cultures 21%

Evolution des montants de prévention et d'indemnisation, toutes cultures confondues



Total prévention 2018:
CHF 13'865.-

Total indemnisation 2018:
CHF 36'215.-

- Prévention (CHF)
- Indemnisation (CHF)



Plan de tir et prélèvements, tirs de gestion

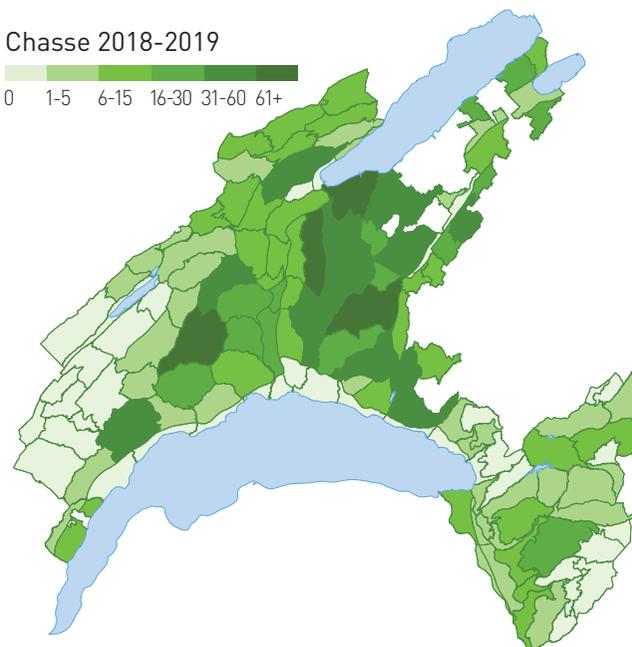
Plan de tir 2018

Total attributions 2018: 3 chevreuils, dont au moins 1 jeune, par chasseur. Un 4^e chevreuil, à certaines conditions, dans des zones du centre et du nord vaudois où l'impact du chevreuil sur la régénération forestière est important.

Répartition des prélèvements par la chasse

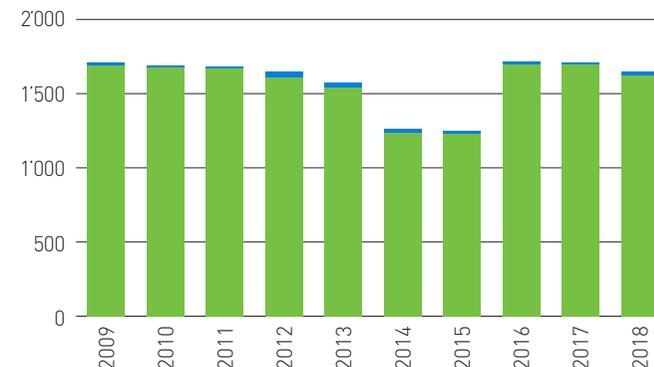
	Nombre	Proportion
Mâle	535	33%
Femelle	544	34%
Faon et animal d'une année	541	33%
Total des prélèvements 2018: 1'620 chevreuils		

Chasse 2018-2019



Tirs de chasse et de gestion

■ Prélèvements par la chasse ■ Tirs de gestion

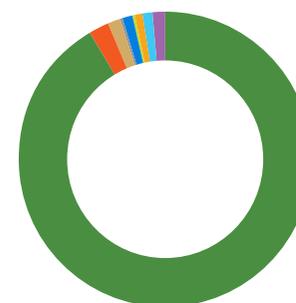
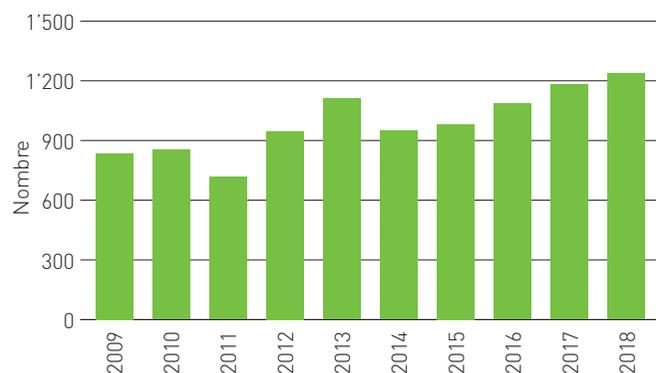


Total tirs de gestion: 26 chevreuils

Autres causes de mortalité

Total 2018: 1'237 chevreuils

Cause principale:
trafic automobile



Causes de mortalité

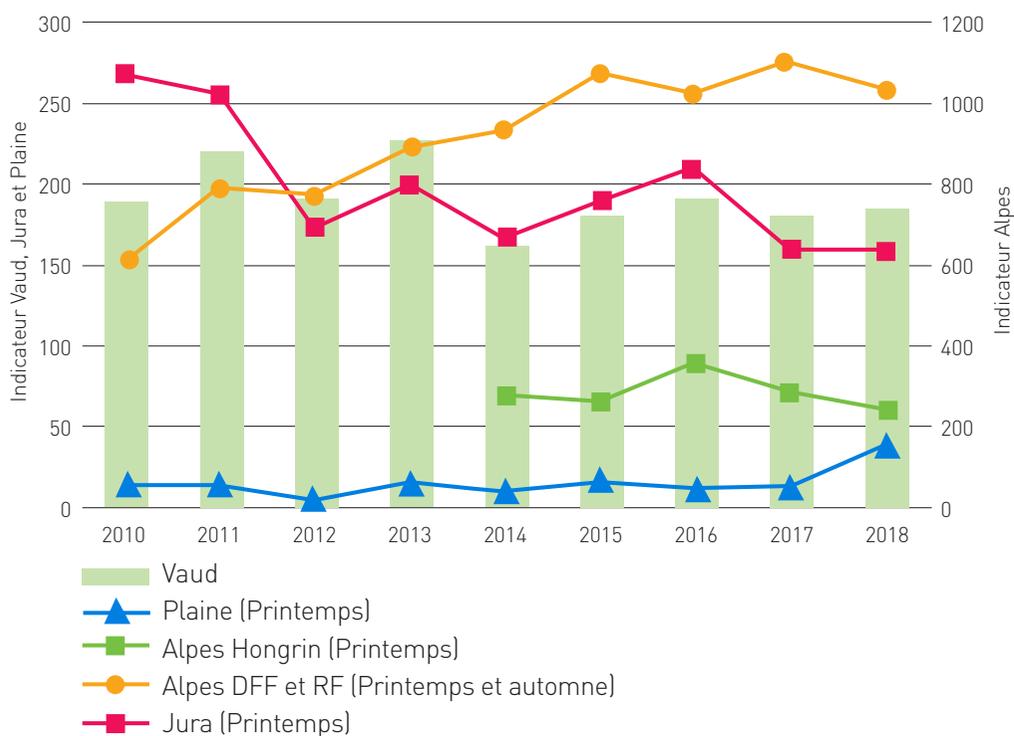
- Trafic automobile 1'133
- Age, maladie, faiblesse 25
- Proie de lynx 18
- Blessure par balle 5
- Machine agricole 14
- Trafic ferroviaire 4
- Tué par les chiens 8
- Autre accident, avalanche, chute 15
- Autre cause 15

ESPÈCES CHASSÉES CHAMOIS



Effectifs

En 2018, comme les autres années, les effectifs estimés de chamois diffèrent entre les Alpes, la Plaine et le Jura. Dans les Alpes, les effectifs de chamois dans les zones de protection (DFF et réserves de faune) sont supérieurs au reste de la région.

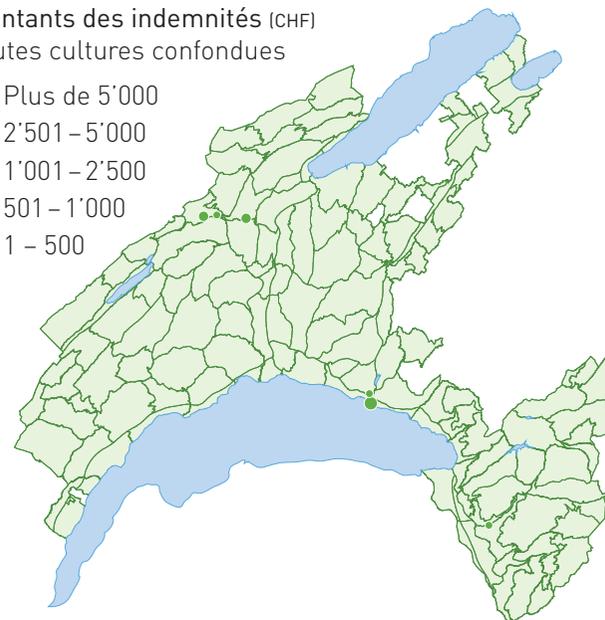


Prévention et indemnisation des dommages aux cultures, prairies et pâturages

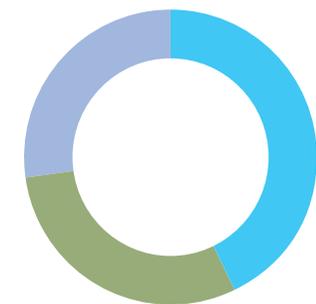
Répartition des dommages indemnisés, toutes cultures confondues.

Montants des indemnités (CHF) Toutes cultures confondues

- Plus de 5'000
- 2'501 - 5'000
- 1'001 - 2'500
- 501 - 1'000
- 1 - 500

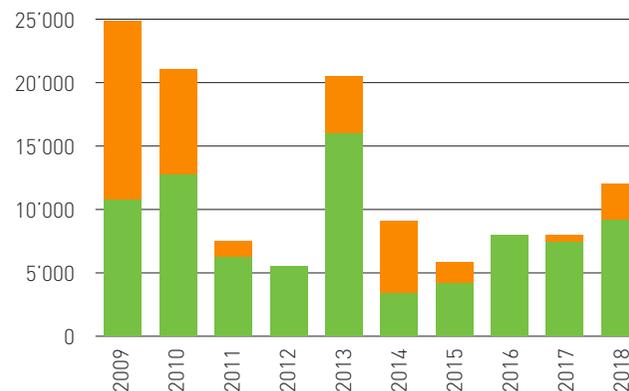


Cultures touchées



- Vigne 43%
- Prairie artificielle ou permanente 30%
- Pâturage permanent 27%

Evolution des montants de prévention et d'indemnisation, toutes cultures confondues



Total prévention 2018:
CHF 2'868.-

Total indemnisation 2018:
CHF 9'166.-

- Prévention (CHF)
- Indemnisation (CHF)

ESPÈCES CHASSÉES CHAMOIS



Plan de tir et prélèvements, tirs de gestion

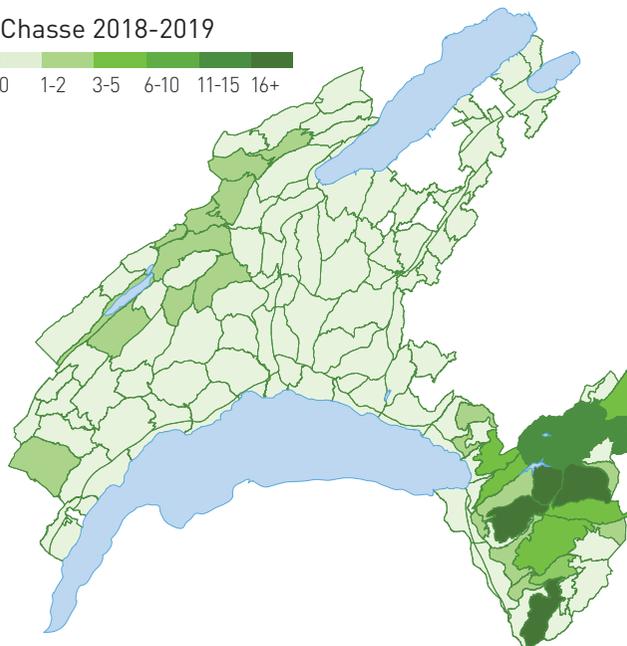
Plan de tir 2018

Total attributions 2018: 202 chamois dont 186 dans les Alpes et en Plaine et 16 dans le Jura

Répartition des prélèvements par la chasse

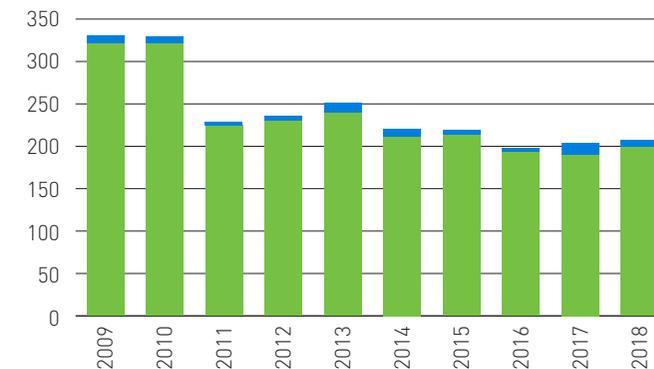
	Nombre	Proportion
Mâle	77	39%
Femelle	61	31%
Faon et animal d'une année	61	31%
Total des prélèvements 2018 : 199 chamois		

Chasse 2018-2019



Tirs de chasse et de gestion

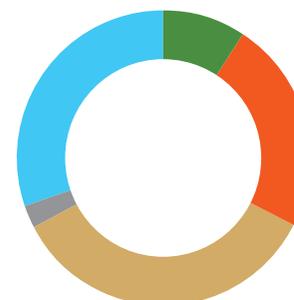
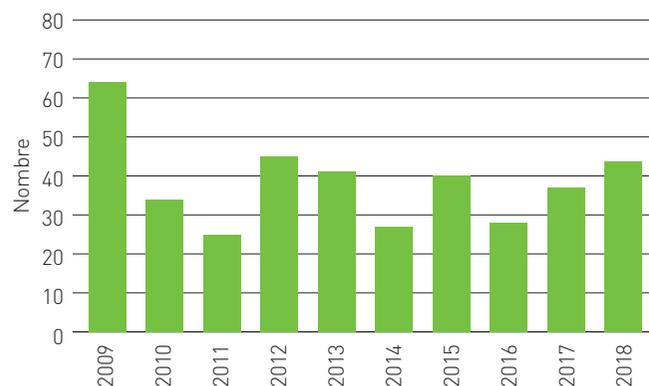
■ Prélèvements par la chasse ■ Tirs de gestion



Total tirs de gestion: 9 chamois

Autres causes de mortalité

Total 2018: 43 chamois
Causes principales: proie de lynx, autres accidents



Causes de mortalité

- Trafic automobile 4
- Age, maladie, faiblesse 10
- Proie de lynx 15
- Blessures par balles 1
- Autre accidents, avalanches, chutes 13



Effectifs

Les effectifs sont estimés indirectement par les dommages aux cultures, la mortalité sur les routes et les observations de terrain.

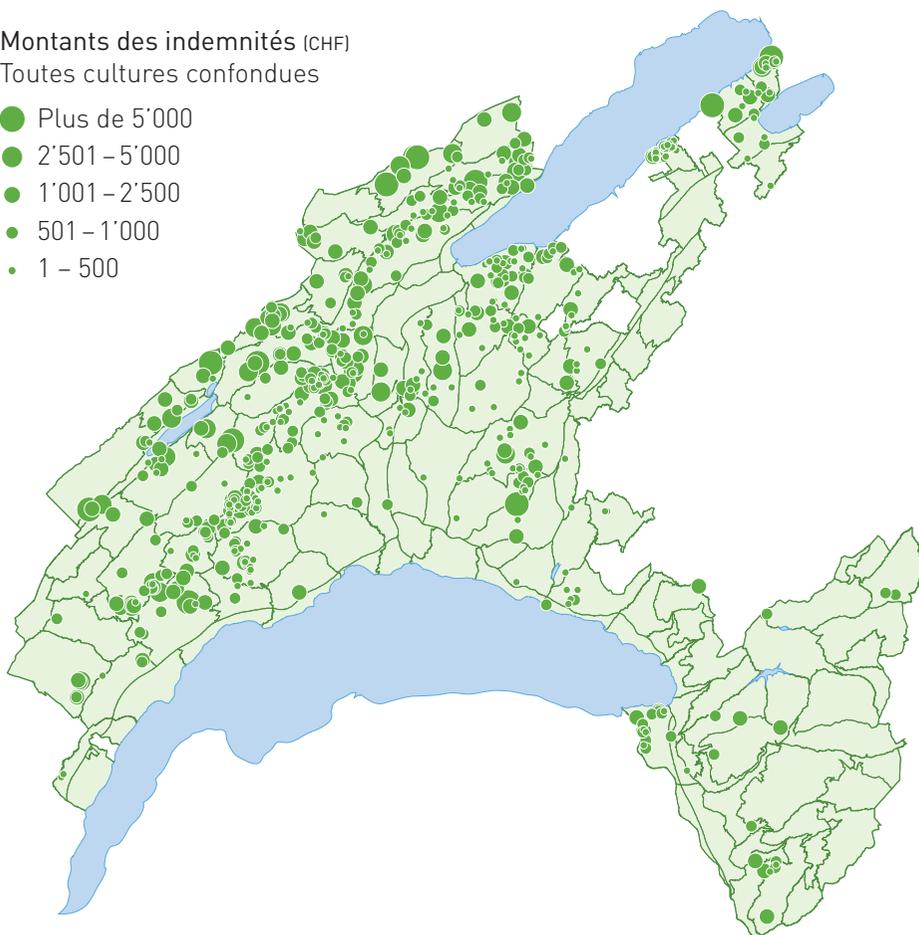
Prévention et indemnisation des dommages aux cultures, prairies et pâturages

Répartition des dommages indemnisés, toutes cultures confondues.

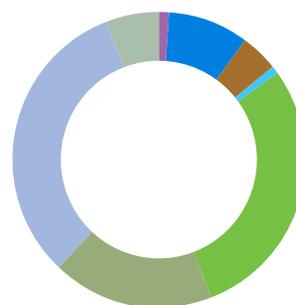
Montants des indemnités (CHF)

Toutes cultures confondues

- Plus de 5'000
- 2'501 – 5'000
- 1'001 – 2'500
- 501 – 1'000
- 1 – 500

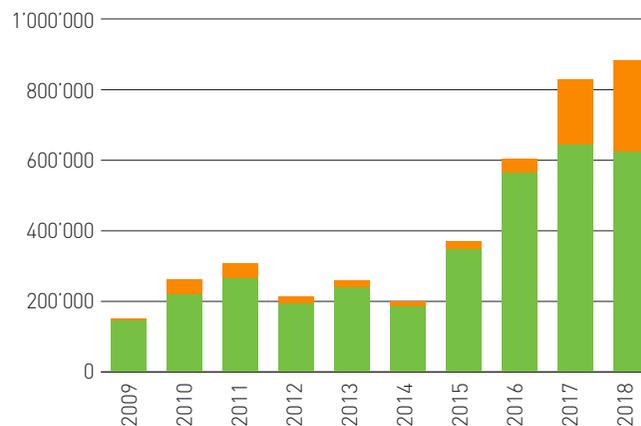


Cultures touchées



- Culture maraîchère 1%
- Maïs 9%
- Pomme-de-terre 4%
- Vigne 1%
- Céréales 28%
- Prairie artificielle ou permanente 18%
- Pâturage permanent 32%
- Culture fruitière 1%
- Autres cultures 6%

Evolution des montants de prévention et d'indemnisation, toutes cultures confondues



Total prévention 2018:
CHF 260'114.-
pour l'achat, la pose et
l'entretien de clôtures
électriques

Total indemnisation 2018:
CHF 622'668.-

- Prévention (CHF)
- Indemnisation (CHF)

ESPÈCES CHASSÉES SANGLIER



Plan de tir et prélèvements, tirs de gestion

Plan de tir 2018

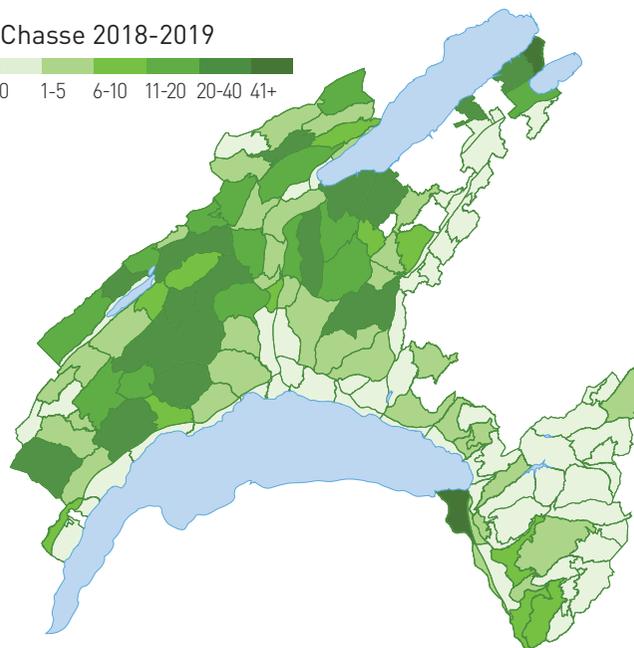
En 2018, dans les zones à risque, les chasseurs ont été autorisés à chasser en battue, avec chiens, de septembre 2018 à février 2019. Dans ces zones, ils ont également été autorisés à pratiquer des tirs à l'affut ou à l'approche, sans chiens, hors forêt, à l'aube et au crépuscule, de juin à août 2018.

Total attributions 2018: pas de limite

Répartition des prélèvements par la chasse

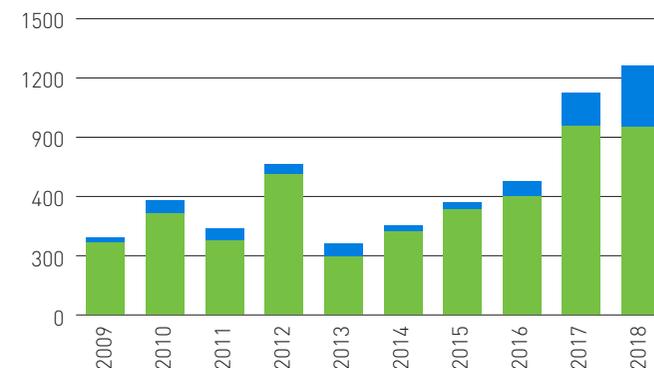
	Nombre	Proportion
Verrat	303	32%
Laie	240	25%
Jeune	393	42%
Indéterminé	9	
Total des prélèvements 2018: 945 sangliers		

Chasse 2018-2019



Tirs de chasse et de gestion

■ Prélèvements par la chasse ■ Tirs de gestion

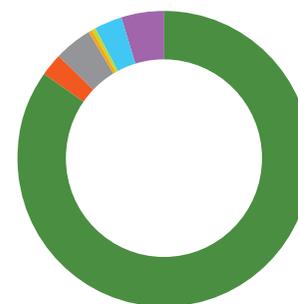
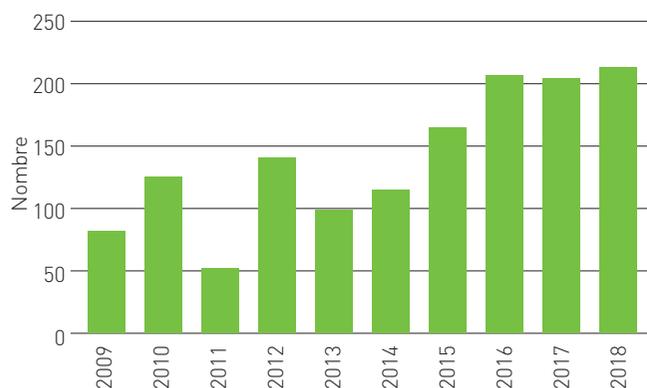


Total tirs de gestion 2018: 311 sangliers

Autres causes de mortalité

Total 2018: 212 sangliers

Cause principale:
trafic automobile



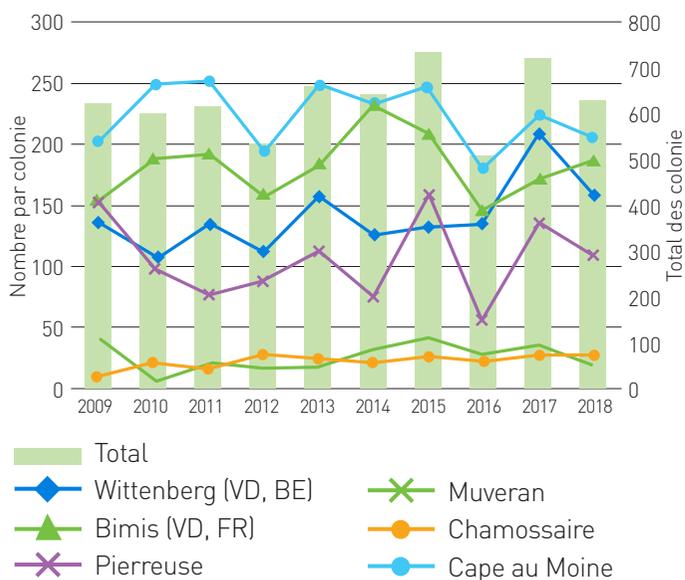
Causes de mortalité

- Trafic automobile 180
- Age, maladie, faiblesse 5
- Blessure par balle 9
- Trafic ferroviaire 1
- Tué par les chiens 1
- Autre accident, avalanche, chute 6
- Autre cause 10



Effectifs

Les colonies de bouquetins sont dénombrées annuellement, au printemps. En 2018, comme chaque année, les recensements des colonies de la Cape au Moine, de la Pierreuse, du Wittenberg, de Chamossaire, de Bimis et du Grand Muveran se sont déroulés en collaboration avec le canton de Berne.

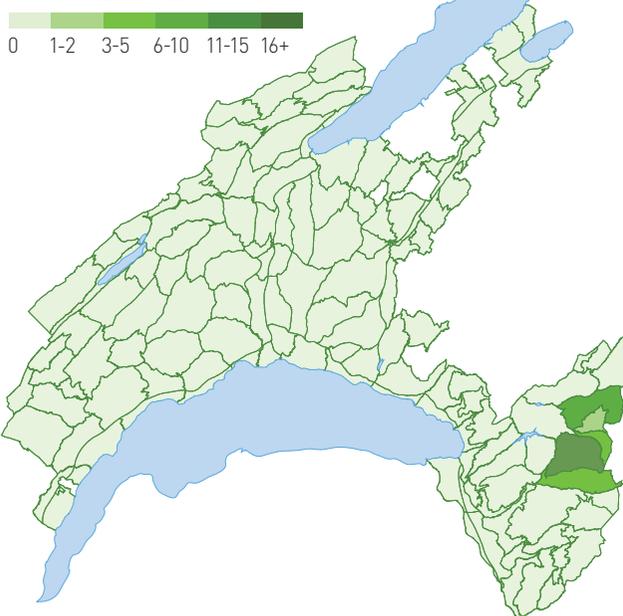


Plan de tir et prélèvements, tirs de gestion

Plan de tir 2018

Total attributions 2018: 28 bouquetins dans 3 colonies

Chasse 2018-2019



Répartition des prélèvements par la chasse

	Nombre	Proportion
Mâle	12	43%
Femelle	13	46%
Faon et animal d'une année	3	11%
Total des prélèvements 2018: 28 bouquetins		

Tirs de chasse

■ Prélèvements par la chasse



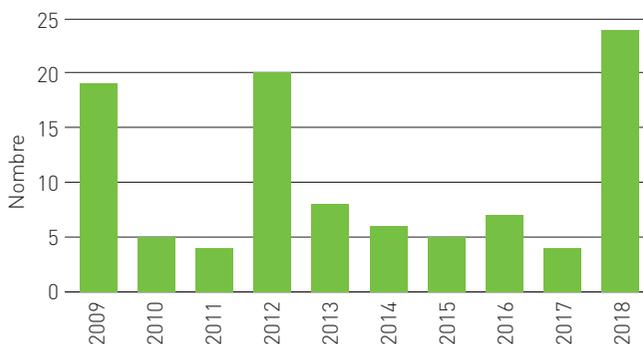
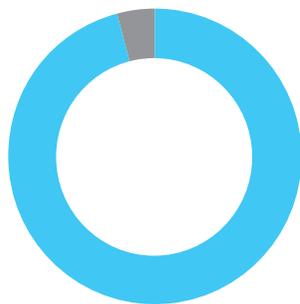
Autres causes de mortalité

Total 2018: 24 bouquetins

Causes principales:
autres accidents

Causes de mortalité

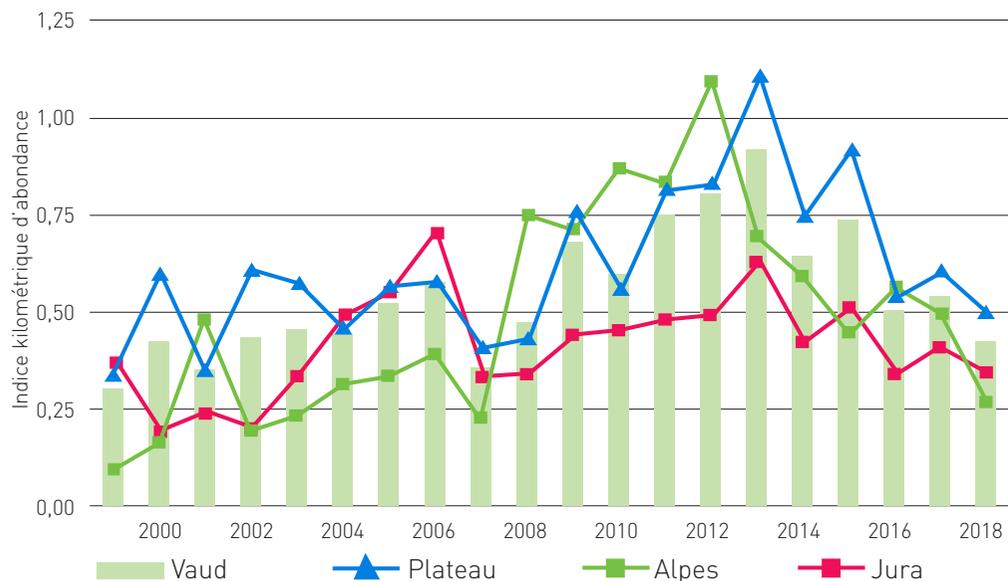
- Blessure par balle 1
- Autre accident, avalanche, chute 23





Effectifs

Depuis 1991, les lièvres bruns sont recensés en Suisse sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement. Les comptages sont effectués au printemps, de nuit, à l'aide de projecteurs, selon la méthode dite de «taxation de surface». Le canton de Vaud mandate également des opérations de recensement dans les secteurs de la plaine de l'Orbe et de Commugny depuis 1991, dans ceux de Bioley-Orjulaz et Noville depuis 1994. En 2018, 70 lièvres ont été recensés à Commugny, 49 à Bioley-Orjulaz, 65 dans la plaine de l'Orbe et 19 dans la Plaine du Rhône, à Noville.



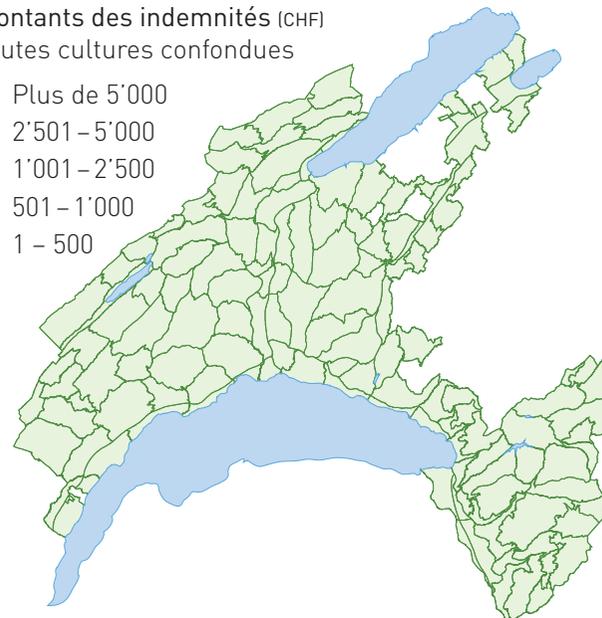
Prévention et indemnisation des dommages aux cultures, prairies et pâturages

Répartition des dommages indemnisés, toutes cultures confondues.

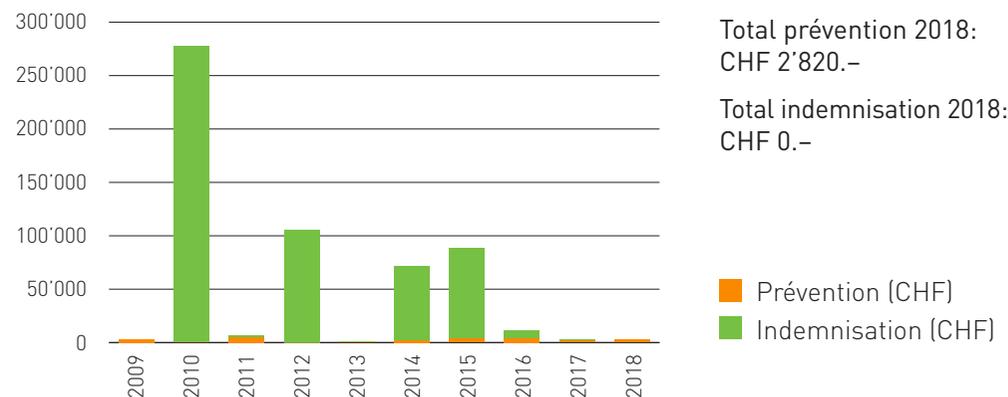
Montants des indemnités (CHF)

Toutes cultures confondues

- Plus de 5'000
- 2'501 – 5'000
- 1'001 – 2'500
- 501 – 1'000
- 1 – 500



Evolution des montants de prévention et d'indemnisation, toutes cultures confondues





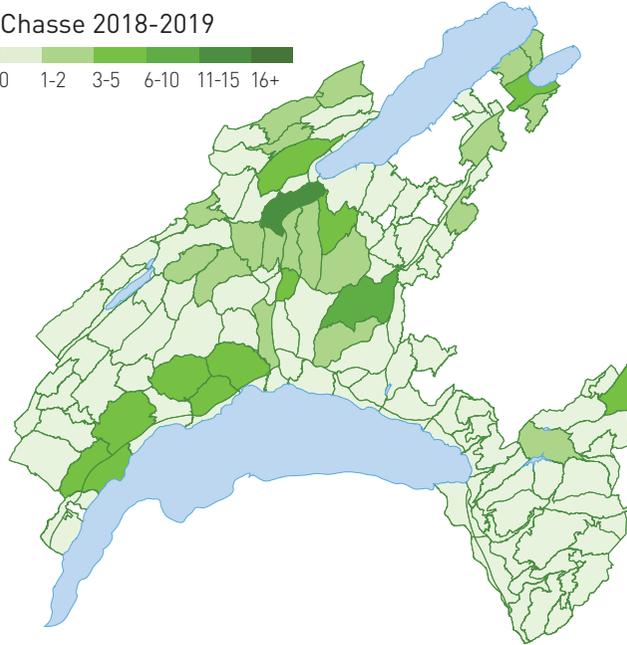
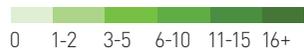
Plan de tir et prélèvements, tirs de gestion

Plan de tir 2018

Total attributions 2018: 1 lièvre par chasseur

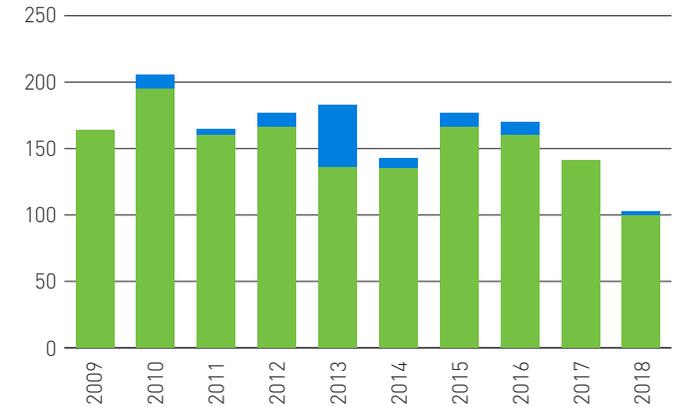
Répartition des prélèvements par la chasse

Chasse 2018-2019



Tirs de chasse et de gestion

■ Prélèvements par la chasse ■ Tirs de gestion



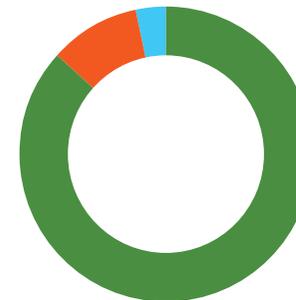
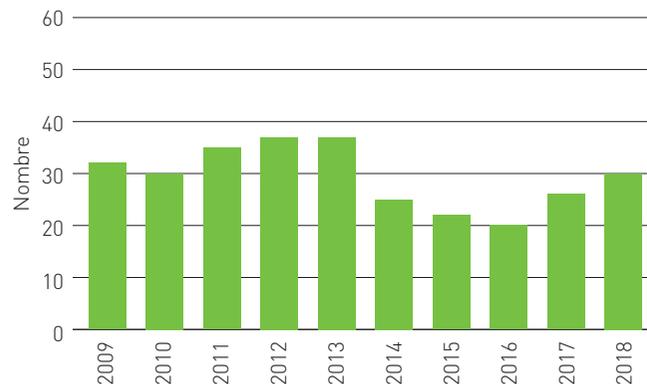
Total prélèvements 2018: 100 lièvres

Total tirs de gestion: 3

Autres causes de mortalité

Total 2018: 30 lièvres

Cause principale:
trafic automobile



Causes de mortalité

- Trafic automobile 26
- Age, maladie, faiblesse 3
- Autre accident, avalanche, chute 1



Effectifs

Les effectifs sont estimés indirectement par les dommages aux cultures, la mortalité sur les routes et les observations de terrain.

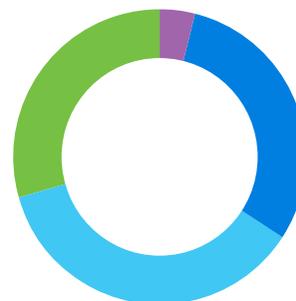
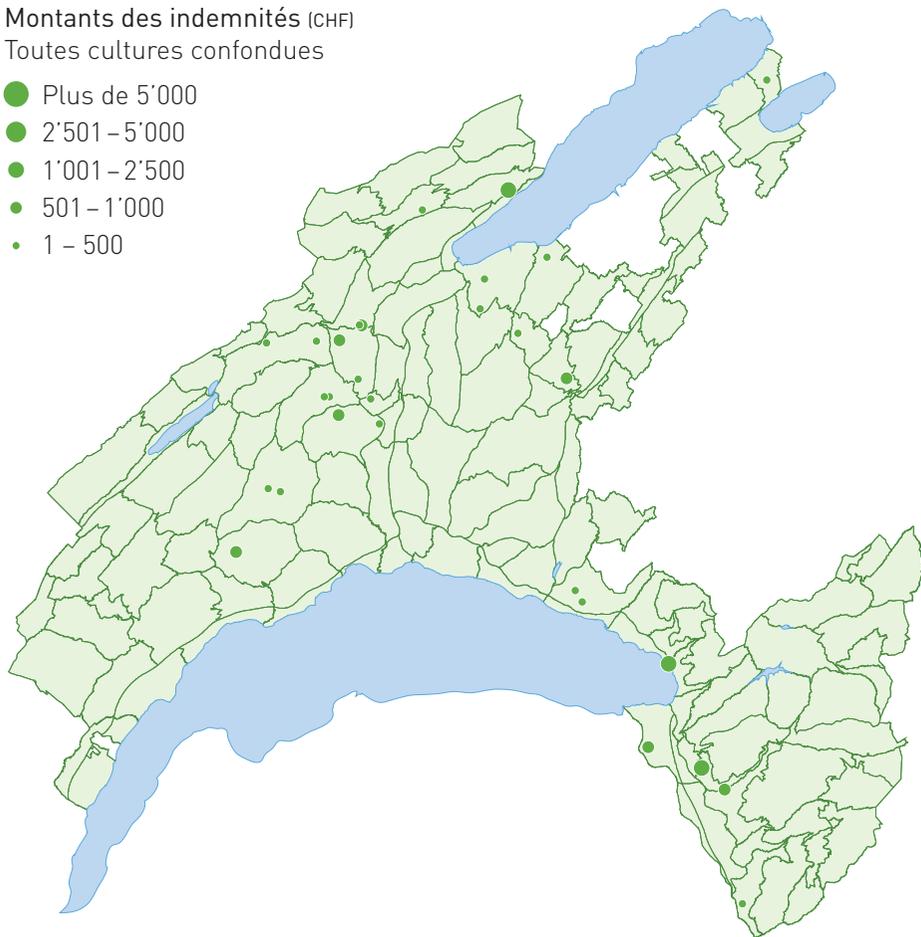
Prévention et indemnisation des dommages aux cultures, prairies et pâturages

Répartition des dommages indemnisés, toutes cultures confondues.

Montants des indemnités (CHF)

Toutes cultures confondues

- Plus de 5'000
- 2'501 – 5'000
- 1'001 – 2'500
- 501 – 1'000
- 1 – 500



Cultures touchées

- Culture maraîchère 4%
- Mais 31%
- Vigne 36%
- Céréales 29%

Evolution des montants de prévention et d'indemnisation, toutes cultures confondues



Total prévention 2018:
CHF 1'901.-

Total indemnisation 2018:
CHF 17'324.-

- Prévention (CHF)
- Indemnisation (CHF)



Plan de tir et prélèvements, tirs de gestion

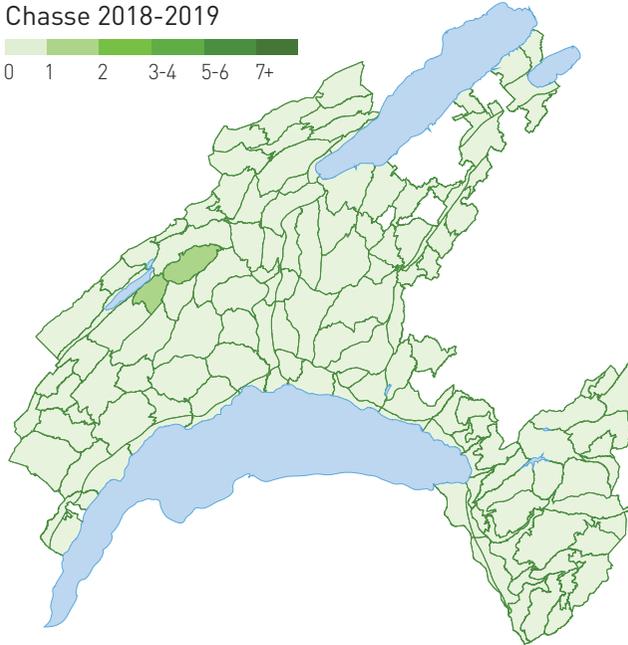
Plan de tir 2018

Total attributions 2018: pas de limite

Total réalisations 2018: 2 blaireaux

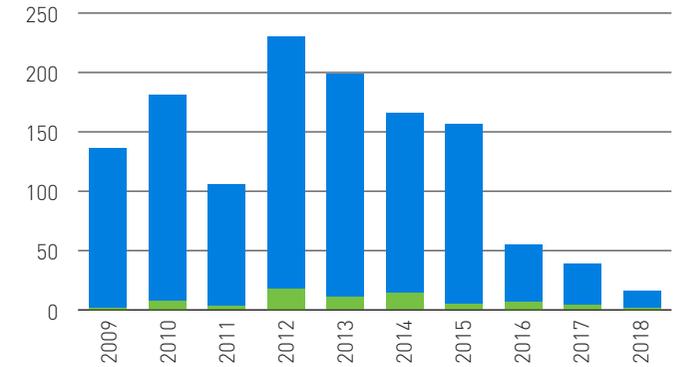
Répartition des prélèvements par la chasse

Chasse 2018-2019



Tirs de chasse et de gestion

■ Prélèvements par la chasse ■ Tirs de gestion

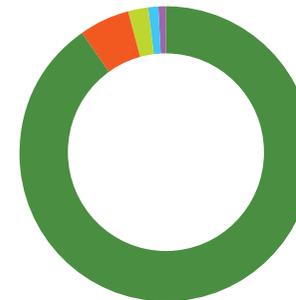
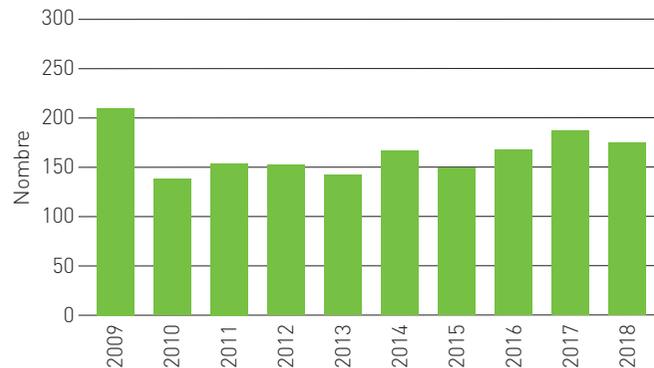


Total tirs de gestion 2018: 14 blaireaux

Autres causes de mortalité

Total 2018: 175 blaireaux

Cause principale:
trafic automobile



Causes de mortalité

- Trafic automobile 158
- Age, maladie, faiblesse 10
- Trafic ferroviaire 4
- Autre accident, avalanche, chute 2
- Autre cause 1



Suivis

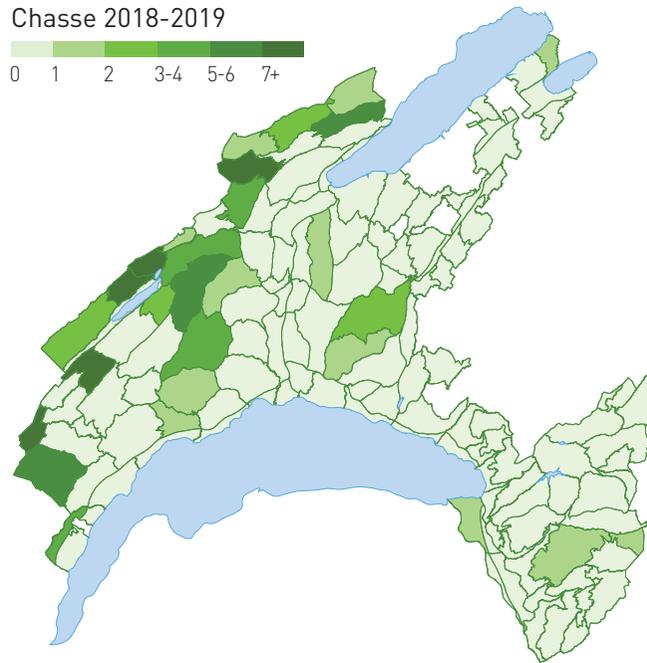
Le projet national sur la bécasse des bois, soutenu par l'Office fédéral de l'environnement, a pour objectif de mieux connaître l'écologie de cet oiseau et documenter l'effet de la chasse, l'évolution des milieux, la prédation naturelle et le dérangement sur les populations indigènes. Le projet a démarré en 2015 et devrait s'achever en 2018.

En 2018, l'objectif était d'augmenter le nombre de données sur les départs de bécasses en migration et de documenter les recoupements entre ces départs et la chasse. Pour cela, le suivi s'est fait sur 28 oiseaux équipés de balises VHS (12 déjà équipés et 16 équipés en 2018) et 17 oiseaux équipés de balises Argos (6 déjà équipés et 11 équipés en 2018). 20 oiseaux ont pu effectivement être suivis en départ de migration, entre le 25 octobre et le 15-16 novembre 2018. Une femelle suivie a fait 3 tentatives de nidification, qui ont malheureusement toutes échoué, en raison de la prédation ou de mauvaises conditions météo. Enfin, il a été constaté un déplacement en période de reproduction d'oiseaux équipés, du Chasseron à la Vallée de Joux. Le rapport de synthèse du projet national est en cours de rédaction. Source: info fauna CSCF

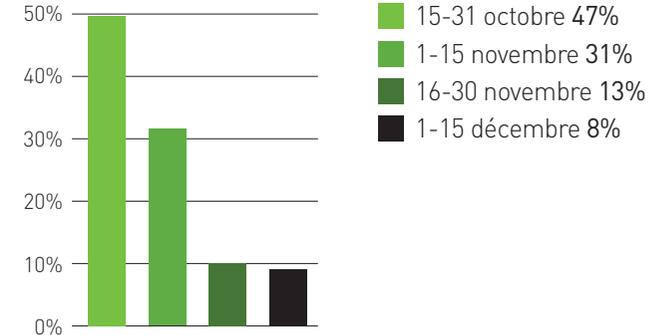
Plan de tir et prélèvements 2018

Total attributions 2018: par chasseur, au maximum 2 bécasses par jour et 10 bécasses par année, du 15 octobre au 14 décembre.

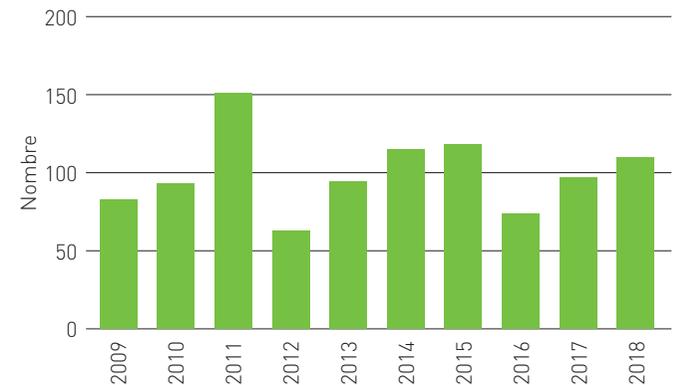
Chasse 2018-2019



Tirs de chasse



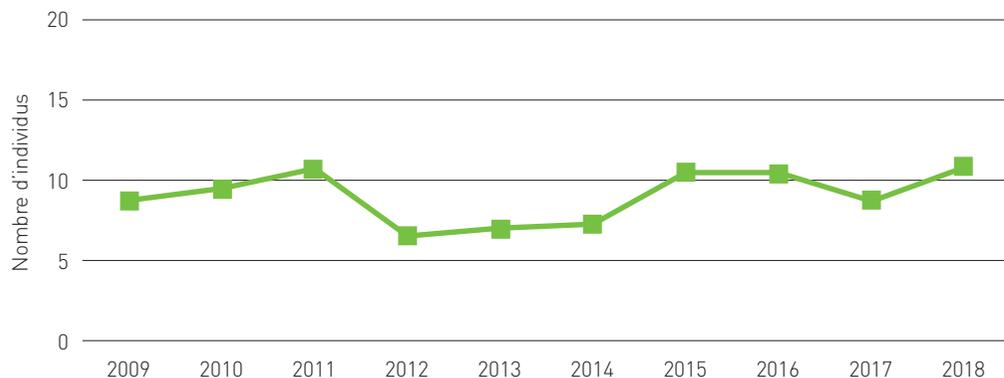
Tirs de chasse



Total prélèvements 2018: 110 bécasses



Effectifs



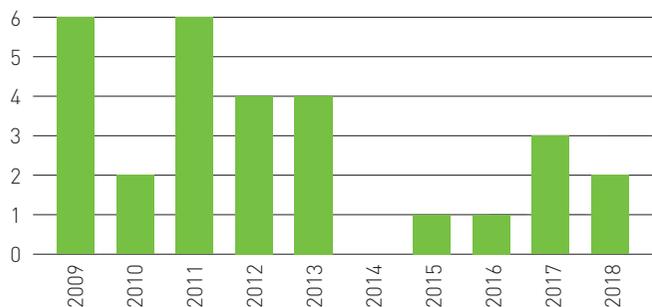
Plan de tir et prélèvements 2018

L'indice de reproduction (1.96) était suffisant pour ouvrir la chasse du tétras-lyre.

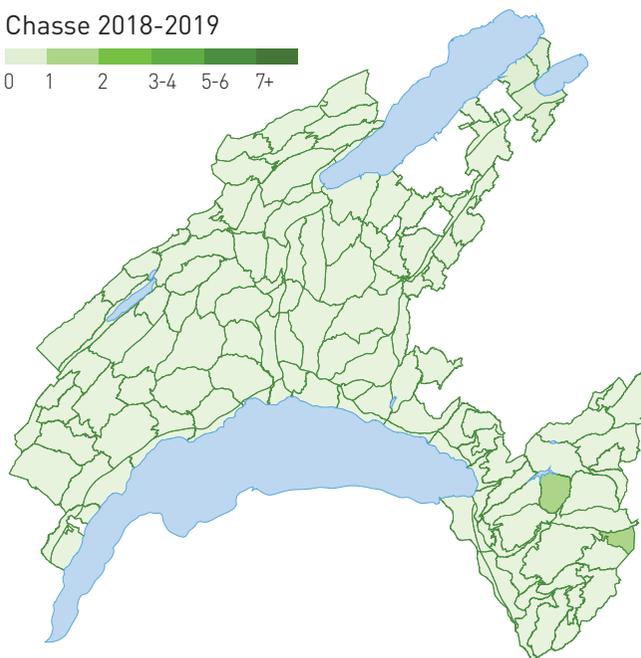
Total attributions 2018: 10 coqs au maximum, à raison d'un coq par chasseur.

Total prélèvements 2018: 2 tétras-lyre

Réalisations



Chasse 2018-2019



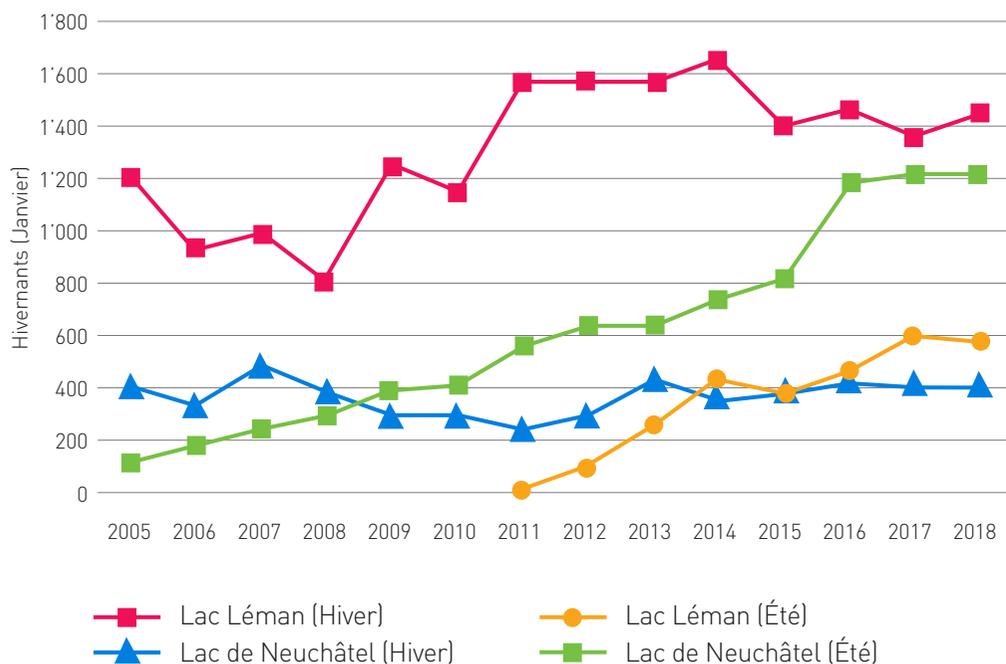
Mesures de gestion de l'habitat

En 2018, les surveillants permanents de la faune de la région et deux surveillants auxiliaires ont encadré 14 candidats chasseurs au cours d'une journée d'entretien de biotope. Des travaux d'entretien de pâturage et d'amélioration de biotope en faveur du tétras-lyre ont par ailleurs été réalisés par le groupe OSEO (Office Suisse entraide ouvrière), sous la conduite du garde forestier des Diablerets, dans le périmètre de la réserve de faune N°1 Diablerets Muveran, Montagne d'Arpille. Des travaux ont également été entrepris sur le pâturage de Préserman afin d'entretenir le pâturage et créer des clairières en forêt riches en myrtille et favorables à l'élevage des jeunes tétras-lyre. Ces travaux ont été réalisés par les forestiers et des bénévoles du WWF.



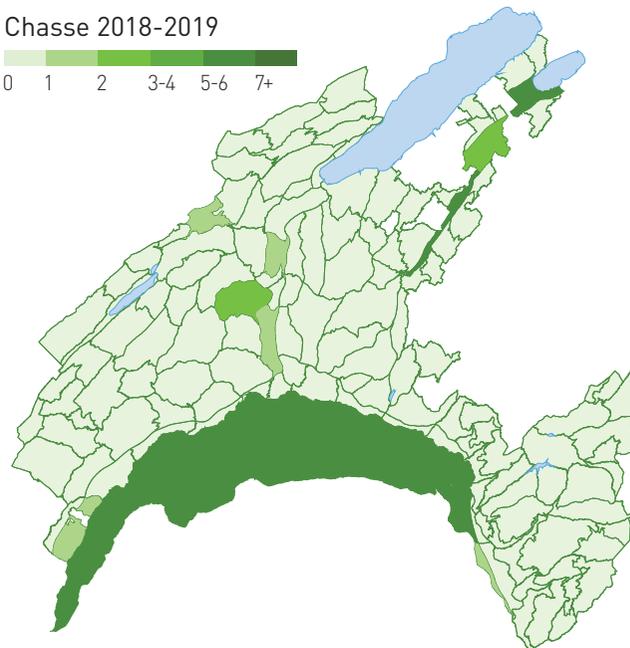
Effectifs

En 2018, le nombre d'hivernants estimé par comptage est resté stable dans le Léman. Par contre, la tendance à la hausse des nicheurs se poursuit.



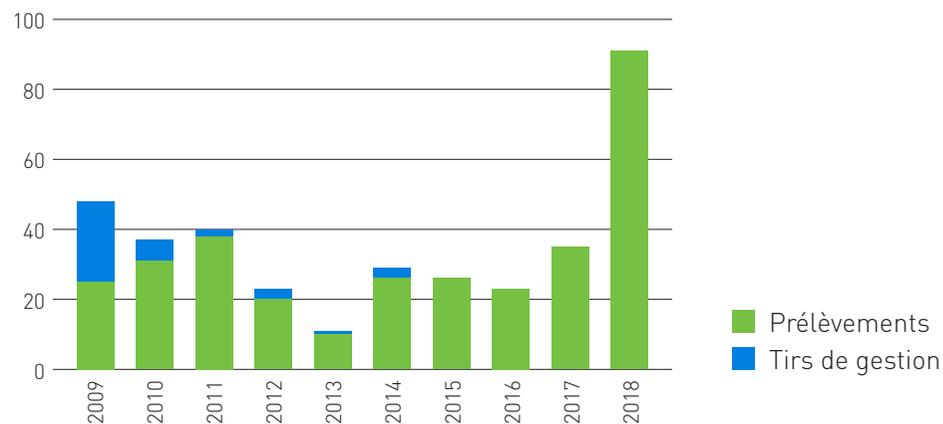
Plan de tir et prélèvements, tirs de gestion

Chasse 2018-2019

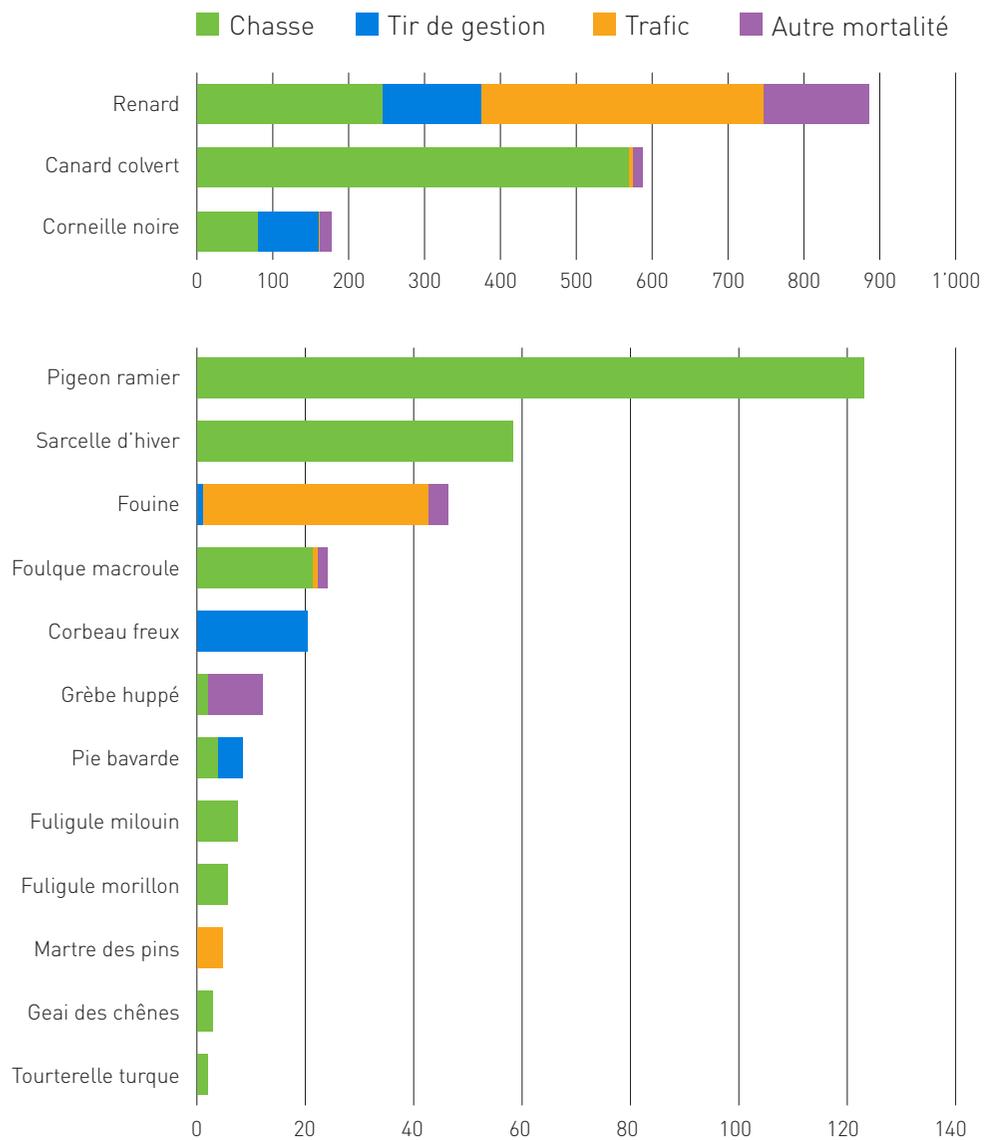


Total attributions 2018:
pas de limite sur les cours d'eau;
sur les lacs, chasse autorisée
uniquement sur le Léman.

Total prélèvements 2018:
91 cormorans



AUTRES ESPÈCES CHASSABLES 2018





Suivis

Le lynx a fait l'objet d'une campagne de piégeage photographique du 1^{er} mai 2018 au 30 avril 2019. En 2018, 16 lynx ont été détectés, 13 dans le Jura et 3 dans les Alpes. Il est probable que d'autres lynx soient présents sur le territoire cantonal, mais ils ont été discrets et ont échappé au piégeage photographique.

Côté Jura, une femelle s'est reproduite avec succès, mais un de ses jeunes a été trouvé mort en novembre 2018, de maladie. Côté Alpes, la femelle CORA qui avait été recueillie en 2016 suite au braconnage de sa mère NATI et relâchée vers mi-juillet 2017 dans la région du Chamossaire, s'est également reproduite avec succès. 2 adultes sont morts de la gale, l'un trouvé vers Romainmôtier, l'autre vers Blonay. Un autre individu a été trouvé mort vers Chavornay, de mort inconnue.

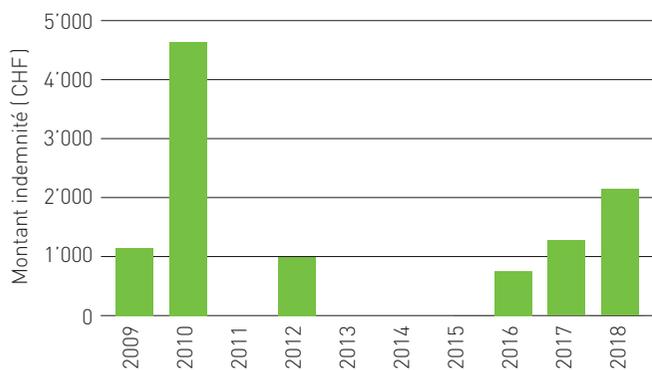
L'Etat de Vaud a poursuivi sa participation au projet européen de renforcement des populations de lynx conduit par la Fondation Nature et Environnement de Rhénanie-Palatinat et plusieurs autres partenaires. En 2018, le mâle Juri2, capturé à la Vallée de Joux, a été relâché dans la forêt du Palatinat. Ce projet de renforcement de population en Allemagne et en Autriche est soutenu par la Suisse à hauteur de 10 lynx au total.

Source : KORA



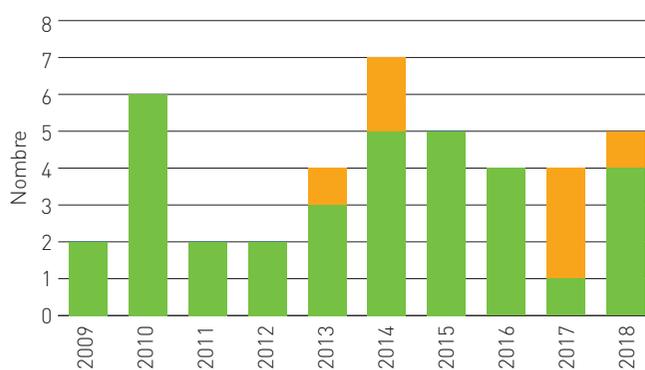
Photo Dominik Sieghartsleitner

Domages aux animaux de rente



Total indemnisation 2018: CHF 2'200.-
pour 3 chèvres et 3 moutons dans les Alpes

Animaux morts ou retirés de la population



Total 2018: 5 lynx

- Mort
- Translocation



Causes de diminution de la population

- Age, maladie, faiblesse 3
- Trafic automobile 1
- Translocation (Allemagne) 1

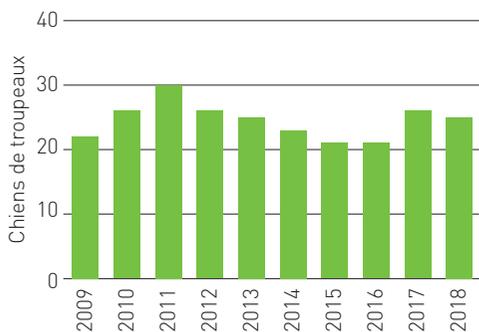
LOUP



Suivis

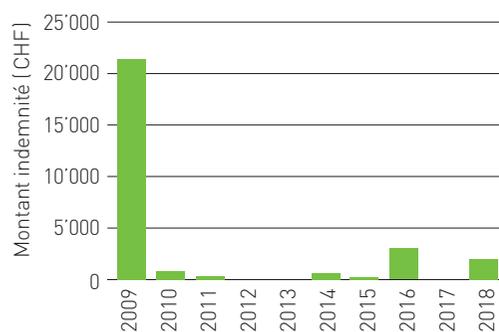
Le monitoring du loup est effectué depuis 2017 dans le Sud du Jura vaudois et les zones limitrophes en France afin de collecter des informations sur le nombre minimum de loups et une éventuelle reproduction. En 2018, 47 pièges-photos au total ont été posés en Suisse entre l'hiver 2017/18, l'été 2018 et l'hiver 2018/19. En parallèle, des échantillons génétiques non invasifs et des observations occasionnelles ont été collationnés. La plupart des photos issues du piégeage-photo, les observations occasionnelles et les identifications génétiques étaient concentrés dans la région du Mont Pelé et du Mont Sâla. Trois loups ont également été identifiés génétiquement dans la région durant la période d'étude : la femelle F19 en 2017 et 2018, le mâle M95 pour la première fois en 2018, la femelle F42 une seule fois en août 2018. Fin 2018, il est possible de confirmer qu'il y a bien un couple de loups séjournant au minimum depuis l'automne 2017 dans le Jura vaudois et la zone limitrophe française. Une reproduction et donc la formation d'une meute semblent être imminentes dans cette région. Source : KORA

Mesures de prévention des dommages



En 2018, 25 chiens de protection des troupeaux étaient actifs. Les civilistes encadrés par Agridea sont intervenus 180 jours (pose ou entretien de clôtures, surveillance du bétail). Source: Agridea

Dommages aux animaux de rente



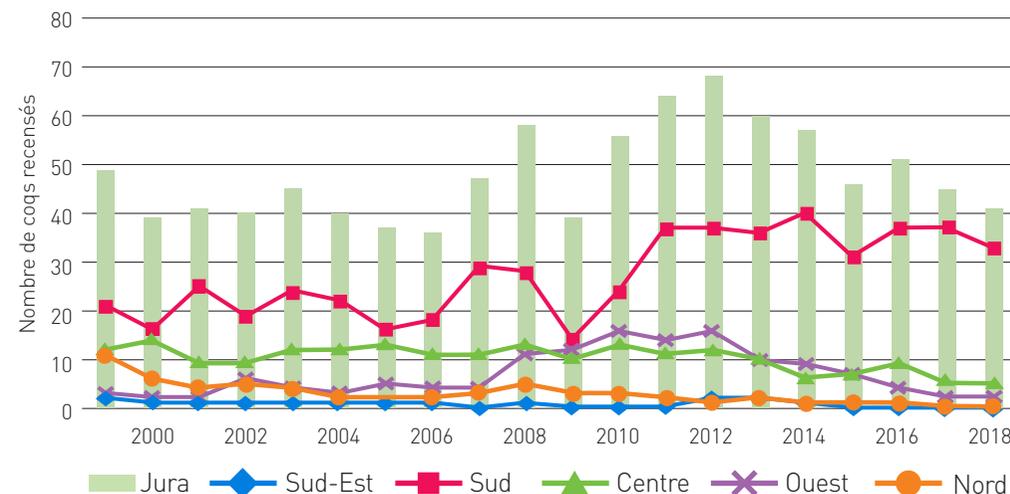
Total indemnisation 2018: 1'950.- (pour 4 moutons)

GRAND TÉTRAS



Suivis

En 2018, 18 places de chant du Jura vaudois ont été recensées, ce qui a permis de dénombrer 41 coqs.



Mesures de gestion de l'habitat

De 2017 à 2019, 1'381 hectares ont été traités dans le cadre de la sylviculture du Haut-Jura. 2'145 arbres habitats ont également été relevés dans le périmètre.



Photo Daniel Gétaz

CASTOR



Suivis

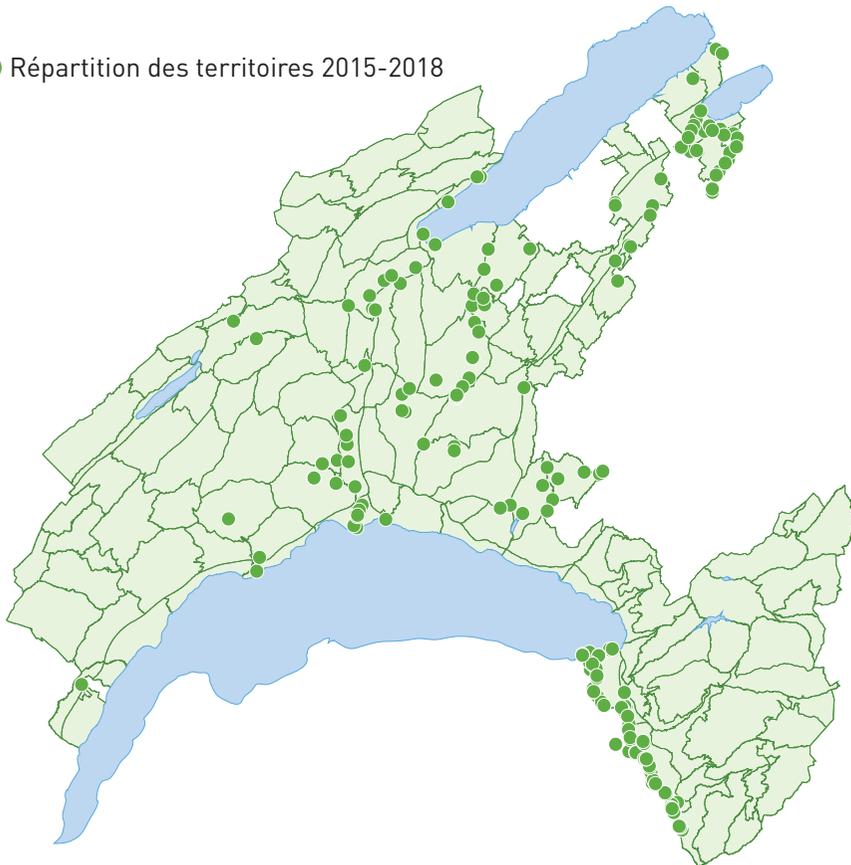
L'effectif des populations de castors dans le canton semble augmenter très légèrement, avec une estimation d'environ 480 individus. Cette augmentation est surtout visible dans les régions de Lausanne-district, Lavaux-Oron, Gros-de-Vaud, Venoge et Basse Broye. Le castor reste par contre toujours absent de plusieurs cours d'eau : la Morges, le Boiron de Nyon, la Promenthouse, la Saubrette, Le Toleure, la Sandoleyre, le haut de la Venoge, le Veyron, la Mèbre et le Mujon.

Les rives des lacs sont bien occupées, notamment le Léman, le lac de Neuchâtel en particulier sur les rives sud et ouest et le lac de Morat. Pas de castor au bord des lacs de Joux et de Bret.

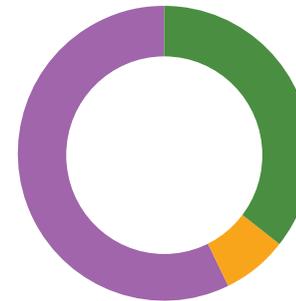
Le suivi des populations de castors est fait par l'association BeaverWatch sur mandat du canton. 22 membres ont arpenté 43 cours d'eau au cours de l'année 2018.

Source : BeaverWatch, sur mandat de la DGE-BIODIV

● Répartition des territoires 2015-2018



Causes de mortalité



- Trafic automobile 5
- Tué par les chiens 1
- Autre cause 8

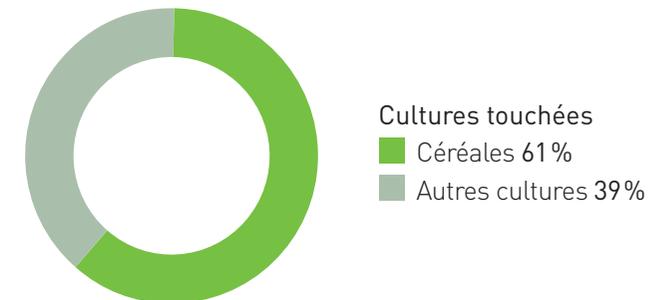
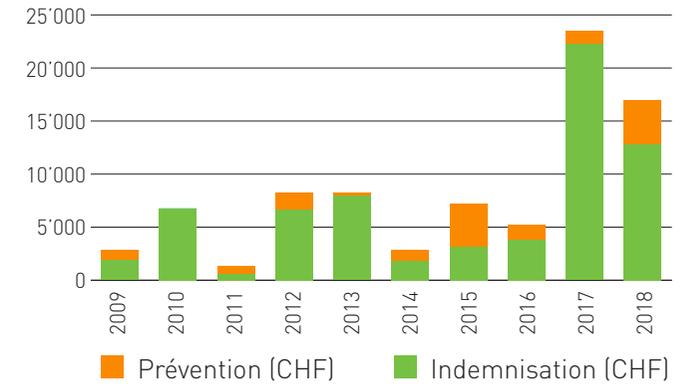
En 2018, 14 castors ont été retrouvés morts, victimes majoritairement du trafic automobile et d'autres causes indéterminées.

Prévention et indemnisation des dommages aux cultures, prairies et pâturages

En 2018, la gestion de l'espèce a nécessité plus de 40 interventions et séances de terrain, essentiellement dans le secteur de la Broye, le plus souvent en raison de barrages construits par les castors dans les cours d'eau.

Total prévention 2018: CHF 4'128.-

Total indemnisations 2018: CHF 12'791.-



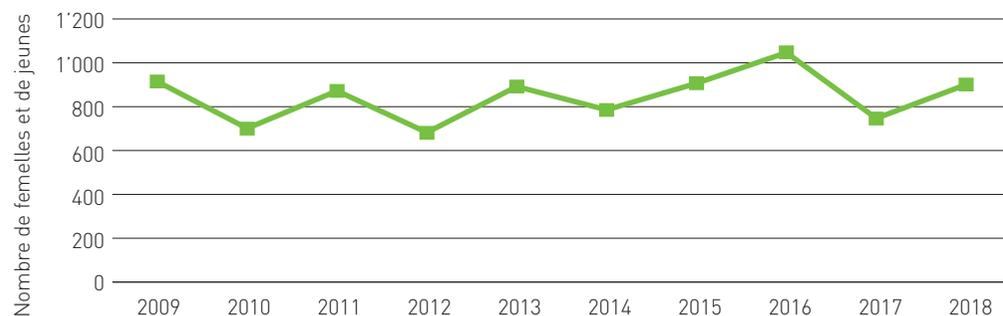
- Cultures touchées
- Céréales 61%
 - Autres cultures 39%



Suivis

Le suivi des différentes espèces se concentre sur le contrôle des colonies pour lesquelles le canton a une responsabilité particulière. En 2018, la colonie de grands murins d'Eysins a augmenté, avec 901 femelles et jeunes recensés contre 746 en 2017. La colonie de murins de Daubenton de Clarens s'est effondrée suite à des travaux en pleine période de mise-bas et à cause de la lumière laissée allumée. Seuls 296 individus comptés au lieu des 2'000 habituels. Des travaux non annoncés ont également conduit à la disparition de la colonie de Grandson. La DGE-BIODIV a été alertée par le CCO-Vaud et met sur pied une convention avec les propriétaires pour que de tels actes ne se reproduisent plus. La colonie de sérotines communes à Bonvillars compte environ 100 adultes, celle de grands murins à Roche environ 35. Enfin, une colonie de grands murins d'environ 30-40 individus a été découverte à Oron. Source: CCO-Vaud, sur mandat de la DGE-BIODIV

Eysins



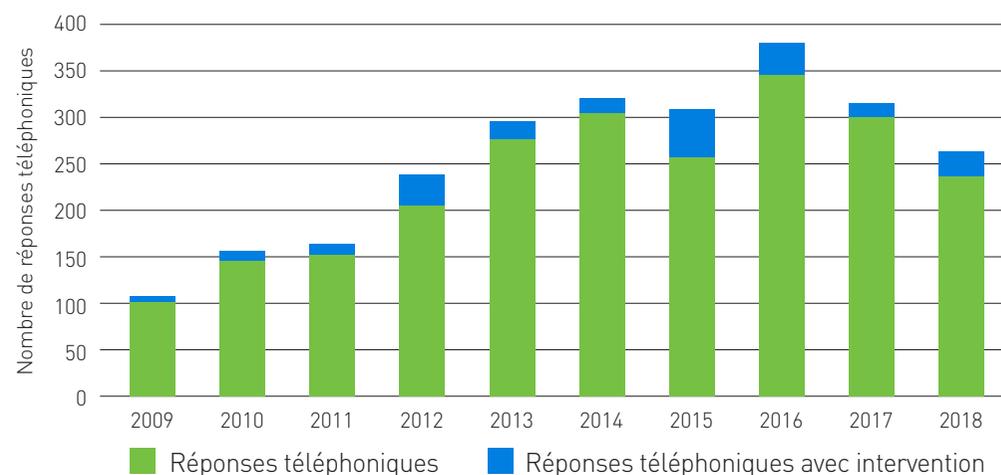
Clarens



SOS chauves-souris et interventions

En 2018, le CCO-Vaud a reçu 236 appels téléphoniques, 104 courriels et 4 contacts via Facebook. Les appels ou courriels concernaient au moins 12 espèces différentes. L'association est par ailleurs intervenue 27 fois au domicile de particuliers.

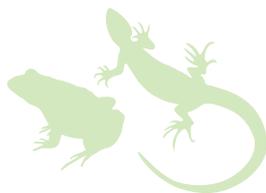
Source: CCO-Vaud sur mandat de la DGE-BIODIV



Sensibilisation et communication

En 2018, le CCO-Vaud a organisé ou participé à 15 manifestations, dont 3 nuits des chauves-souris organisées à l'Arboretum du vallon de l'Aubonne, à Lausanne et au col de Jaman. Au cours de ces différents événements, plusieurs centaines de personnes ont été sensibilisées à l'écologie, à la vulnérabilité et à la protection des chauves-souris de notre pays. En parallèle, une animation visant à sensibiliser les enfants a été réalisée dans 28 classes en 2018.

AMPHIBIENS ET REPTILES



Rainette verte

Suivis

Le canton de Vaud porte une responsabilité particulière envers plusieurs espèces d'amphibiens, dont la rainette verte qui fait l'objet d'un suivi et de mesures de gestion de son habitat depuis plusieurs années, notamment à la Grande Cariçaie et aux Grangettes.

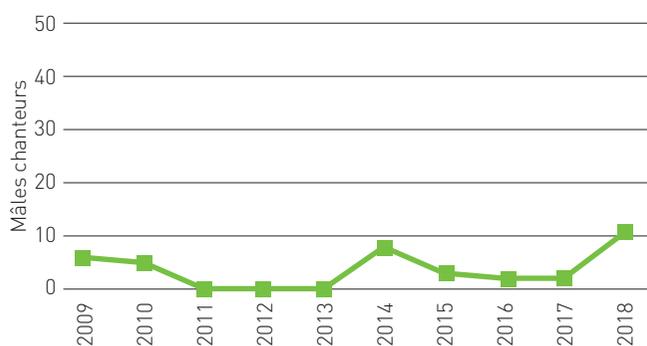
Cependant, l'avenir des populations de cette espèce reste incertain hormis sur la rive sud du lac de Neuchâtel. La population des Grangettes est probablement éteinte.

Source: Association de la Grande Cariçaie, Fondation des Grangettes

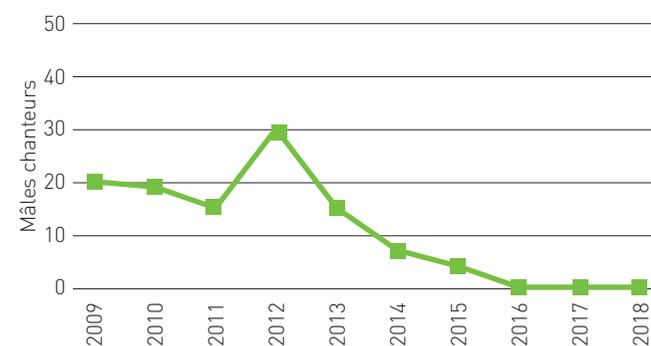
Neuchâtel rive sud



Neuchâtel arrière-pays



Grangettes



Crapaud calamite, triton lobé, triton crêté

Gestion de l'habitat

L'année 2018 est illustrée par les résultats des travaux de revitalisation du site de reproduction de batraciens d'importance nationale IBN VD 292 Près de Rosex sur le territoire de la Commune de Corcelles-près-Payerne, exécutés en 2017. 5 plans d'eau ont été créés et les surfaces attenantes ont été aplanies de manière à permettre une exploitation agricole rationnelle. Une année après, en 2018, le suivi a permis d'observer une explosion du crapaud calamite, avec environ 50 chanteurs au mois de juin et des milliers de têtards et de crapelets au début de l'été, du triton lobé et l'apparition du triton crêté.

Source: Bureau A.Maibach Sàrl, sur mandat de la DGE-BIODIV



Photo Audrey Megali

AUTRES ESPÈCES PROTÉGÉES

INVERTÉBRÉS

Grand capricorne



Cette page illustre les actions conduites par le canton en faveur des invertébrés prioritaires.

Un inventaire des arbres habitats à grand capricorne, tels que gros chênes, arbres à cavité, arbres anciens, sénescents, a été réalisé dans toutes les communes situées dans le périmètre du contrat corridor Lac-Pied du Jura.

En 2018, 4 communes ont inclus un addendum pour le grand capricorne et le lucane cerf-volant dans leur règlement de protection des arbres. Des travaux d'élagage ont été effectués sur 62 vieux chênes, dont 58 sur la Commune de Signy-Avenex, afin de les conserver. Enfin, 30 nouveaux chênes ont été plantés sur les communes de Bursinel et de Prangins.



Inventaire réalisé sur la commune de Signy-Avenex.



Photo Steve Breitenmoser

Azurés

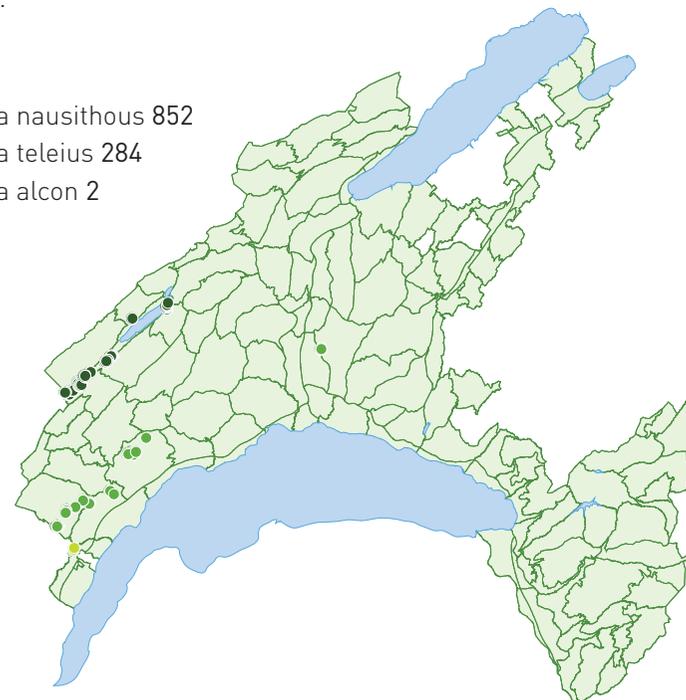


Un projet INTERREG démarré en 2014 a pour but l'établissement d'un plan d'actions transfrontalier pour les 3 espèces d'azurés des milieux humides: l'azuré de la sanguisorbe (*Maculinea teleius*), des paluds (*M. nausithous*) et des mouillères (*M. alcon*). Ce projet, intitulé POLCCA, est réalisé en partenariat par le canton de Vaud, le canton de Genève, la Haute-Savoie, la Savoie et la région Rhône-Alpes. L'objectif est de contribuer au maintien et à l'amélioration de l'habitat de ces espèces.

En 2018, 13 nouveaux sites abritant des *Maculinea* ont été découverts dans le canton de Vaud, ce qui porte à 59 le nombre total de sites suivis à l'échelle cantonale. L'azuré des paluds a été observé dans 14 sites, l'azuré de la sanguisorbe dans 9 sites et les 2 espèces dans 6 sites. Le très rare azuré des mouillères, *M. alcon*, a été réobservé.

Une concertation a été initiée avec les exploitants via l'animation des réseaux agroécologiques afin d'adapter leurs pratiques à la conservation de ces espèces patrimoniales. Cette démarche a été réalisée sur une quinzaine de sites considérés prioritaires pour les papillons.

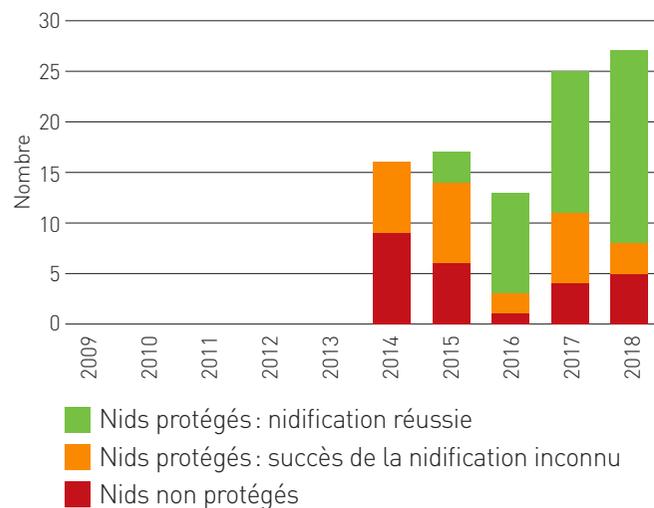
- *Maculinea nausithous* 852
- *Maculinea teleius* 284
- *Maculinea alcon* 2



AUTRES OISEAUX ET MAMMIFÈRES

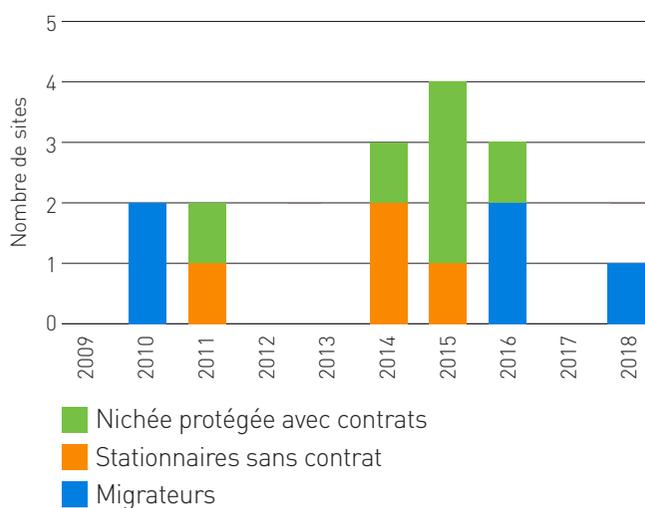
TARIER DES PRÉS

A la Vallée de Joux, depuis 2014, certaines fauches sont reportées pour éviter la destruction de nids. En 2018, 22 nids sur 27 ont pu ainsi être protégés grâce à la coopération des exploitants agricoles.



RÂLE DES GENÊTS

Un rôle des genêts a été observé dans le canton de Vaud sur la commune du Chenit le 08 août 2018. Il s'agissait d'un migrateur d'automne. Au total, ce sont 30 rôles des genêts qui ont été signalés en Suisse lors de la période de nidification. Source : BirdLife Suisse



BUSARD DES ROSEAUX

Après des tentatives de nidification dans la Grande Cariçaie, le busard des roseaux a élevé 3 jeunes dans le complexe marécageux du Creux de Terre à Chavornay, réserve d'oiseaux d'eau et de migrateurs, site de reproduction de batraciens et bas-marais d'importance nationale. C'est la première preuve de reproduction en Suisse depuis 1975 avec celle observée au Niederriedstausee (BE) en 2018 également.

Source: BirdLife Suisse

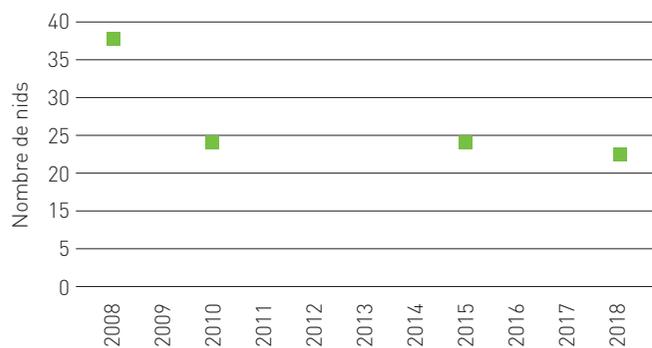


AUTRES OISEAUX ET MAMMIFÈRES

SOURIS DES MOISSONS



Depuis 2008, le marais de la Versoix fait l'objet de mesures de gestion particulières pour préserver une petite population de souris des moissons. La population se maintient.



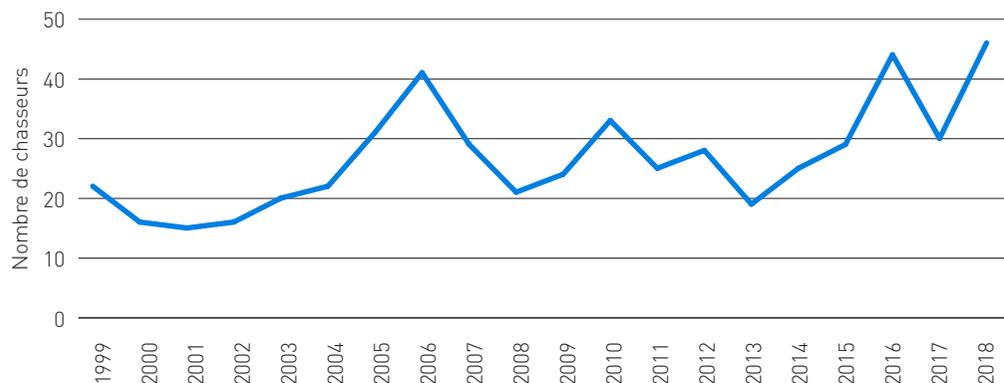
ADMINISTRATION DE LA CHASSE

NOUVEAUX CHASSEURS

PERMIS DÉLIVRÉS

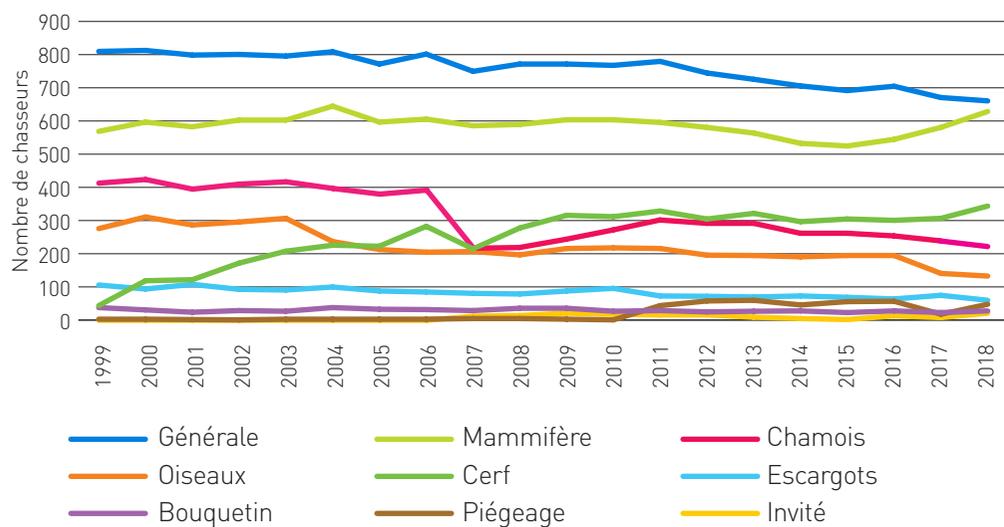


NOUVEAUX CHASSEURS

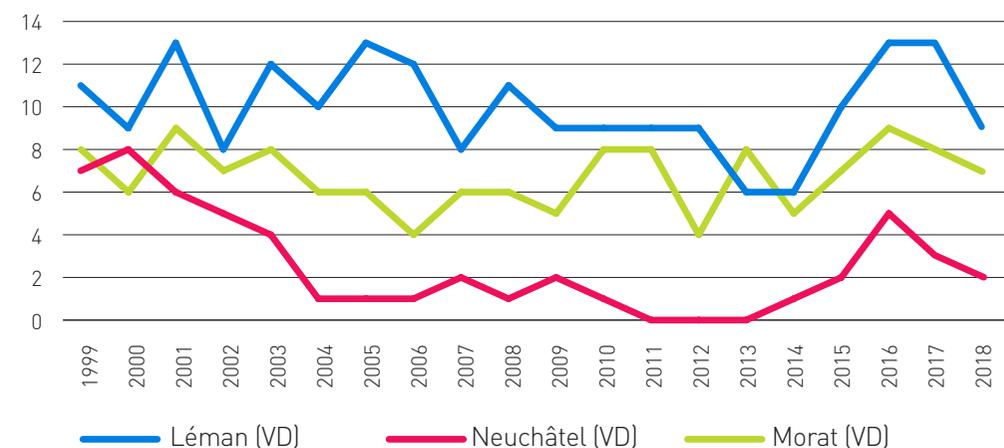


PERMIS DÉLIVRÉS

Chasse générale et permis particuliers



Chasse sur les lacs



ANIMAUX PÉRIS

SELON LES INFORMATIONS SAISIES PAR LES SURVEILLANTS PERMANENTS DE LA FAUNE

Mammifères		Âge maladie	Trafic automobile	Trafic ferroviaire	Autre accident	Blessure par balle	Chiens	Pesticides poisons	Machine agricole	Lynx	Loup	Tir de gestion	Autre cause	Totaux
Cerf	Mâle	1	9		1	1								12
	Femelle		4		1						1	3	1	10
	Adulte indéterminé													
	Daguet	1			2							5		8
	Bichette											1		1
	2 ^e année vie indéterminé													
	Faon mâle		1		1	1						8		11
	Faon femelle		1								1	3		5
	Faon Indéterminé		2											2
	Indéterminé		4											4
Total		2	21		5	2					2	20	1	53
Chamois	Mâle	3			4					7		2		16
	Femelle	5			3	1				2		3		14
	Eterle	1			2							3		6
	Cabri	1										1		2
	Indéterminé		4		4					6				14
Total	10	4		13	1				15		9		52	
Chevreuil	Mâle	13	216	1	8	2	4		1	6		16	4	271
	Femelle	6	245		6	2	1		1	8		8	4	281
	Faon	3	16	1		1	3		12	1		2	3	42
	Indéterminé	3	653	2	1					3			4	666
Total	25	1'130	4	15	5	8		14	18		26	15	1'260	
Bouquetin	Mâle				14	1								15
	Femelle				5									5
	Cabri													
	Indéterminé				4									4
Total				23	1								24	
Sanglier	Mâle	1	19	1	1	6						124	2	154
	Femelle		23			1						105	3	132
	Marcassin	2	41		5	2	1					82	3	136
	Indéterminé	2	97										2	101
Total	5	180	1	6	9						311	10	523	

ANIMAUX PÉRIS

Mammifères		Âge maladie	Trafic automobile	Trafic ferroviaire	Autre accident	Blessure par balle	Chiens	Pesticides poisons	Machine agricole	Lynx	Loup	Tir de gestion	Autre cause	Totaux
Espèce	Belette commune													
	Blaireau	10	158	4	2							14	1	189
	Castor d'Europe	4	4		1								4	13
	Chat sauvage		1											1
	Chat domestique		23											23
	Chien viverrin													
	Daim													
	Fouine	1	45		3							1		50
	Hérisson	1	197											198
	Hermine		2											2
	Lièvre brun	3	26		1							3		33
	Lièvre variable		5		1									6
	Loup													
	Lynx	3	1											4
	Marmotte des Alpes									1				1
	Martre des pins		5											5
	Putois		2											2
	Ragondin													
	Rat musqué													
	Raton laveur													
	Renard	110	355	20	12			1				132	18	648
	Autres mammnifères		4		1								1	6
	Cerf de Virginie													
	Chacal doré													
	Lapin d'Amérique													
	Mouflon													
	Tamias de Sibérie													
	Total	132	828	24	21			1		1		150	24	1'181
Totaux		174	2'163	29	83	18	9		15	34	2	498	50	3'075

ANIMAUX PÉRIS

Reptiles		Âge maladie	Trafic automobile	Trafic ferroviaire	Autre accident	Blessure par balle	Chiens	Pesticides poisons	Machine agricole	Lynx	Loup	Tir de gestion	Autre cause	Totaux
Espèce	Cistude d'Europe													
	Coronelle lisse													
	Couleuvre à collier		1											1
	Couleuvre d'Esculape													
	Couleuvre tesselée													
	Couleuvre verte et jaune													
	Couleuvre vipérine													
	Lézard agile, Lézard des souches													
	Lézard des murailles													
	Lézard des ruines, Lézard sicilien													
	Lézard vert													
	Lézard vivipare													
	Orvet													
	Vipère aspic													
	Vipère péliade													
	Autres reptiles													
	Tortue de Floride											3		3
	Total		1									3		4
Totaux			1									3		4

ANIMAUX PÉRIS

Oiseaux	Âge maladie	Trafic automobile	Trafic ferroviaire	Autre accident	Blessure par balle	Chiens	Pesticides poisons	Machine agricole	Lynx	Loup	Tir de gestion	Autre cause	Totaux
Espèce	Aigle royal												
	Autour des palombes												
	Bécasse des bois			1									1
	Busard Saint-Martin												
	Buse variable	1	25	1	1							5	33
	Canard chipeau												
	Canard colvert	3	5		1	1						9	19
	Canard hybride										1		1
	Canard pilet												
	Canard siffleur												
	Canard souchet												
	Chouette hulotte		2		1								3
	Corneille mantelée												
	Corneille noire	2	1		1						82	13	99
	Corbeau freux										22		22
	Cygne tuberculé	5	2		3	1						2	13
	Effraie des clochers												
	Epervier d'Europe												
	Faisan de Colchide												
	Faucon crécerelle	1			3								3
	Faucon pèlerin												1

ANIMAUX PÉRIS

Oiseaux	Âge maladie	Trafic automobile	Trafic ferroviaire	Autre accident	Blessure par balle	Chiens	Pesticides poisons	Machine agricole	Lynx	Loup	Tir de gestion	Autre cause	Totaux
Foulque macroule	1	1		1									3
Fuligule milouin													
Fuligule morillon													
Garrot à œil d'or													
Gélinotte des bois													
Grand Corbeau													
Grand Cormoran													
Grand Tétraz													
Grand-duc d'Europe													
Grèbe huppé	8			1								2	11
Gypaète barbu													
Héron cendré	4	2		1								1	8
Hibou moyen-duc													
Lagopède alpin													
Milan noir												3	3
Milan royal	1											1	2
Mouette rieuse													
Pie bavarde											5		5

ANIMAUX PÉRIS

Oiseaux	Âge maladie	Trafic automobile	Trafic ferroviaire	Autre accident	Blessure par balle	Chiens	Pesticides poisons	Machine agricole	Lynx	Loup	Tir de gestion	Autre cause	Totaux
Espèce													
Pigeon domestique	1			1							164	17	183
Pigeon ramier													
Poule d'eau													
Sarcelle d'été													
Sarcelle d'hiver													
Tétras lyre												2	2
Tourterelle turque													
Autres canards													
Oiseaux non indigènes	20			31									51
Bernache du Canada													
Canard mandarin													
Canards hybrides													
Cygne noir													
Erismature rousse													
Oie cendrée				1									1
Ouette d'Egypte													
Perdrix chukar													
Perdrix rouge													
Rapaces hybrides													
Rollier													
Tadorne casarca													
Total	47	38	1	47		2					274	55	464
Totaux	47	38	1	47		2					274	55	464



Direction générale de l'environnement

Division biodiversité et paysage

Chemin de Marquisat 1

1025 Saint-Sulpice

